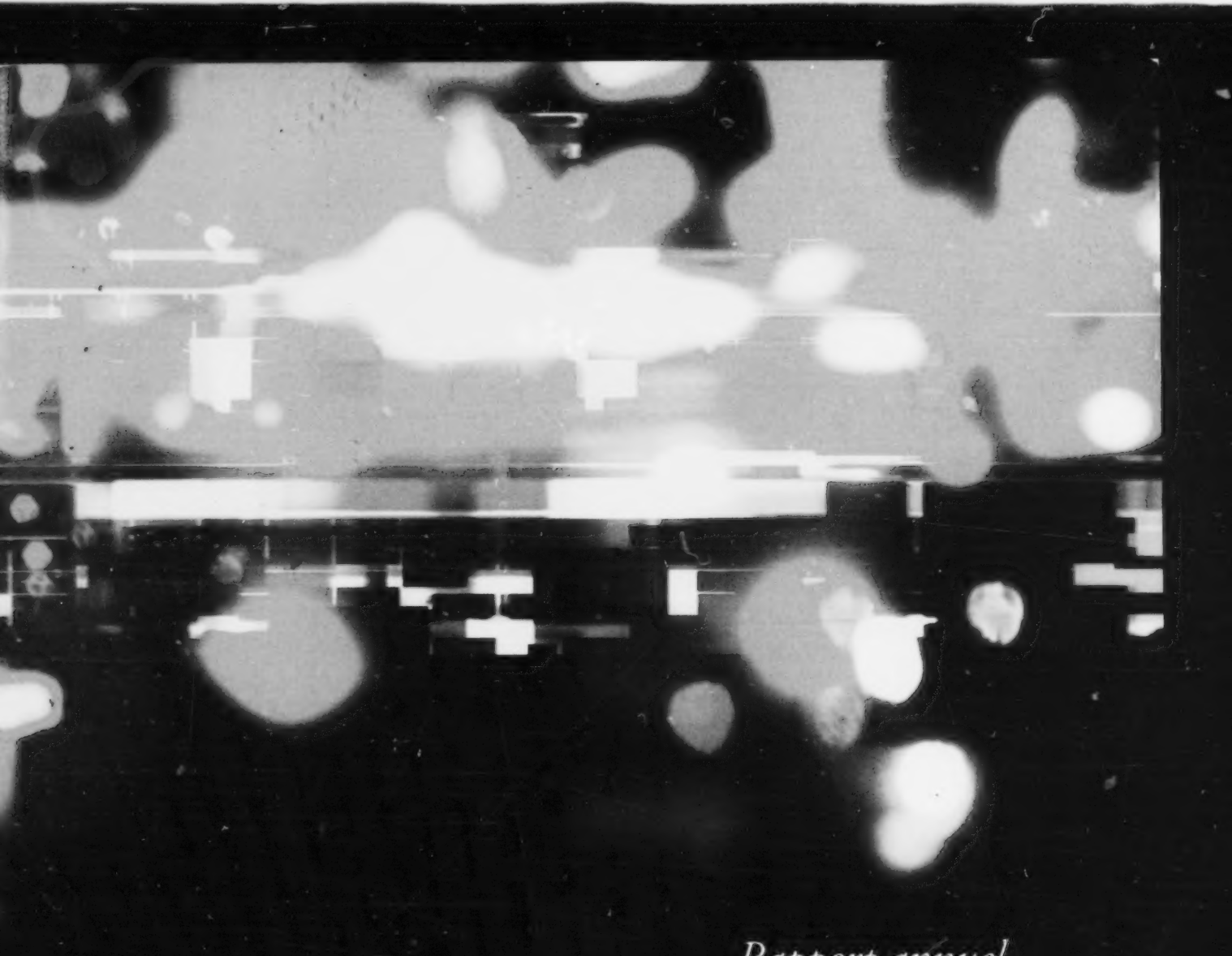

Rapport annuel 2004–2005

Ontario Lottery and Gaming Corporation

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 1

Lettre de présentation 2

Message du président du conseil 3

Message du président-directeur général 4

Survol 5
- Mission
- Régie
- Mandat du conseil
- Valeurs de la Société

Responsabilité et viabilité 7
- Considérations stratégiques
- Responsabilité sociale
- Changement organisationnel
- Participation communautaire

Toujours populaires, toujours renouvelés 13
- Jeux sur terminal
- Jeux de loterie sportive
- Infrastructure
- Service à la clientèle
- Jeux INSTANT
- Revitalisation du bingo

Célébrations et aménagements 16
- Niagara Fallsview Casino Resort et Casino Niagara
- Casino Windsor
- Casino Rama

Clients et communauté 20
- Jouons gagnant
- Nouveau et à venir

États financiers 23
- Responsabilité de reddition de compte annuelle de la direction 24
- Rapport des vérificateurs 24
- États financiers consolidés 25
- Notes complémentaires des états financiers consolidés 29
- Analyse et portrait de la direction 41

Conseil d'administration 48

MESSAGE DU MINISTRE

106-05200/

En ma qualité de ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique responsable de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO), j'ai le plaisir de présenter le *Rapport annuel* de l'exercice 2004-2005 de la SLJO. Comme toujours, le secteur du jeu a été fertile en retombées pour tous les Ontariens et a contribué à accroître la diversité et la vitalité de l'économie de la province.

Au cours de l'exercice 2004-2005, les deux milliards de dollars générés par la SLJO ont été injectés dans des programmes provinciaux comme le fonctionnement des hôpitaux, le financement d'organismes de bienfaisance par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario et les initiatives sur le jeu responsable et autres programmes connexes, ainsi que dans des secteurs prioritaires de la province comme les soins de santé et l'éducation. Les activités de la Société procurent plus de 20 000 emplois directement liés au jeu et en génèrent des milliers d'autres dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie en Ontario.

Cette année, le gouvernement a annoncé une nouvelle stratégie sur le jeu en Ontario axée sur la viabilité et la responsabilité du secteur du jeu. En vertu de cette stratégie, le gouvernement a confié à la SLJO le mandat :

- d'accroître la compétitivité des établissements de jeu actuels et de les moderniser pour faire face à l'intensification de la concurrence.
- d'introduire de nouvelles technologies mettant l'accent sur la revitalisation du secteur du bingo de bienfaisance, qui soutient des milliers d'organismes sans but lucratif locaux dans la province.

Pour aller dans le sens de l'attention plus grande accordée à la responsabilité sociale, la SLJO entreprendra un certain nombre d'initiatives, incluant l'établissement de nouveaux centres de service à la clientèle dotés de spécialistes en prévention du jeu problématique dans les casinos commerciaux. Elle élaborera également de nouveaux programmes d'éducation et de formation sur la prestation socialement responsable des services à l'intention des détaillants et des employés.

En ma qualité de ministre responsable de la SLJO, je continuerai de donner à la Société des orientations claires sur l'avenir du jeu dans l'intérêt de tous les Ontariens.

L'honorable David Caplan
Ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique
Ministre responsable de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable David Caplan
Ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique
Province de l'Ontario

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel* de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Timothy Reid
Président
Conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

En février 2004, le gouvernement de l'Ontario a confié à la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) le mandat de procéder à une analyse de marché approfondie du secteur du jeu de la province qui aiderait à établir une stratégie à long terme, concurrentielle et viable pour le secteur.

Divulguée en janvier 2005, la stratégie globale du gouvernement concernant le jeu s'appuie sur l'évaluation en profondeur de la SLJO. La conviction que la viabilité à long terme du secteur du jeu dépend de sa capacité à agir de manière socialement responsable est au centre de la stratégie.

À titre d'organisme exploitant du gouvernement, nous avons reçu les directives spécifiques suivantes : il n'y aura aucun appareil de loterie vidéo dans les bars et les restaurants de quartier; aucune machine à sous dans les salles de bingo; aucune nouvelle salle de machines à sous dans un hippodrome (après nos engagements en cours); aucun nouveau casino commercial ou de bienfaisance; et aucune participation provinciale dans le jeu sur Internet.

Dans le contexte de cette politique gouvernementale stratégique, l'honorable Joseph Cordiano, a également chargé le conseil d'administration de s'attaquer de front aux défis que posent particulièrement les casinos frontaliers américains au marché du jeu bien développé et concurrentiel de l'Ontario.

La SLJO a par la suite procédé à l'évaluation approfondie du marché régional canadien et américain de Windsor. Après évaluation des risques liés aux restrictions à la frontière, de la baisse de la valeur du dollar américain pour les visiteurs provenant des États-Unis et de la concurrence accrue des casinos américains, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement d'investir dans l'expansion substantielle et fortement concurrentielle de services non liés au jeu à Casino Windsor. Le gouvernement a ultérieurement décidé d'entreprendre ces améliorations majeures.

D'après le rapport *Perspectives* de Statistique Canada (juin 2004), parmi les 7,2 millions d'adultes en Ontario qui ont joué en 2002, 0,6 p. cent étaient dépendants au jeu, 2,1 p. cent couraient un risque modéré de devenir dépendants et 3,8 p. cent couraient un faible risque. Ces problèmes continuent de retenir toute notre attention. Dans le cadre de la grande stratégie sur le jeu responsable du gouvernement de l'Ontario, et sous la direction du président-directeur général de la SLJO, M. Duncan Brown, le conseil d'administration supervise la mise en œuvre d'un plan d'initiatives supplémentaires, intégrées à ses activités, en vue de résoudre ces graves problèmes.

Nos initiatives prennent notamment la forme de notre nouveau *Code de conduite sur le jeu responsable*, adopté officiellement le 31 mars 2005, date à laquelle j'ai signé des protocoles d'entente avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, la Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique, l'*Ontario Problem Gambling Research Centre* et le Conseil du jeu responsable. Ces protocoles d'entente reconnaissent la nécessité d'unir nos efforts pour trouver de nouvelles façons d'encourager les comportements de jeu sans risque et de décourager le jeu excessif. Le présent *Rapport annuel* mentionne d'autres initiatives novatrices.

En plus de promouvoir une stratégie provinciale prioritaire et globale, nous avons eu la satisfaction de répondre aux besoins particuliers de la Société en matière d'expansion commerciale et de transparence opérationnelle. Nous nous sommes attaqués aux problèmes de gestion des risques et avons confié un nouveau mandat au Comité de vérification et de gestion des risques, qui s'assurera de l'utilisation des meilleures pratiques et aidera la SLJO à mieux rendre compte de ses actions à son unique actionnaire, la province de l'Ontario.

Pour 2004-2005, nous avons produit des revenus totaux de 5,9 milliards de dollars et dégagé un bénéfice net de 1,7 milliard de dollars.

Je tiens à souligner les efforts collectifs de tous les administrateurs qui ont siégé au conseil d'administration cette année, et j'adresse un merci tout spécial à Cheryl Byrne, Nick Perpick, Gary Reinblatt et Ravi Shukla, qui ont terminé leur mandat au cours de l'exercice 2004-2005. Leur expérience et leurs talents ont profité à la Société et à la population de l'Ontario, et leur contribution a été grandement appréciée. Lou Panontin continuera d'exercer ses fonctions aux côtés des nouveaux administrateurs Ron Fotheringham, Michelle Samson-Doel, Beverly Topping, Peter Phillip Mercer et Perry Anglin.

L'exercice a été marqué par l'amélioration de nos activités et l'innovation constante dans tous les aspects des services que nous dispensons aux communautés qui nous accueillent. Pendant cette période d'évaluation et de réalisations, Duncan Brown a manifesté des qualités de chef qui lui ont mérité le respect du conseil d'administration et donnent confiance dans l'évolution de la Société dans les années qui viennent.

Timothy Reid
Président du conseil
Société des loteries et des jeux de l'Ontario

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'ai le plaisir de rendre compte de l'analyse, des changements, des anniversaires et des réalisations de l'exercice. Les revenus ont progressé de plus de 100 millions de dollars en 2004-2005, comparativement à l'exercice précédent.

Le personnel a entrepris une évaluation du marché qui a débouché sur l'annonce en janvier 2005 d'une stratégie globale sur le jeu pour la province de l'Ontario. Nous avons célébré le 10e anniversaire de Casino Windsor et l'ouverture longtemps attendue de Niagara Fallsview Casino Resort, ce qui a marqué la fin d'une période de croissance exceptionnelle.

Le secteur du divertissement par le jeu est maintenant entré dans une ère de maturité. Nous avons donc mis en route un plan d'excellence opérationnelle quadriennal axé sur le maintien des revenus et l'optimisation des profits en vue de procurer les plus grands avantages à la population de l'Ontario. Parallèlement, la SLJO a apporté au cours de l'exercice une série d'améliorations à son programme sur le jeu responsable, qui s'inscrit dans la grande stratégie sur le jeu responsable de la province. Ces initiatives et ces activités réalisées en collaboration ont abouti à la fin de l'exercice à la présentation publique de notre *Code de conduite en matière de jeu responsable* en mars 2005.

Armée de priorités et de directives claires, l'équipe d'optimisation commerciale de la SLJO, formée en janvier, jouera un rôle clé dans la réalisation de notre plan quadriennal dans le contexte de la stratégie globale sur le jeu. Voilà le type de planification et de capacité de réaction qui ont permis l'augmentation des revenus de l'exercice malgré le manque à gagner prévu dans certains secteurs clés, et plus spécialement dans les casinos commerciaux. Les plus grands défis sont venus des perturbations au chapitre du tourisme, qui continuent de freiner les gains projetés. Alors que Casino Rama a dégagé des revenus supérieurs de 16 p. cent aux prévisions, les casinos frontaliers ont dû affronter des situations qui ont produit des résultats bien différents. Les ralentissements à la frontière conjugués à la vigueur du dollar canadien et à la vive concurrence des établissements américains ont eu une incidence négative sur les résultats des casinos de Windsor et de Niagara Falls.

L'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans de nombreuses communautés ontariennes a eu des effets dans presque tous les établissements. Ces derniers continuent de s'adapter aux demandes changeantes et parfois contradictoires des clients et aux exigences des règlements.

Dans la division des Loteries, l'annulation de la saison de hockey professionnel a eu des répercussions directes sur les ventes des loteries sportives.

Nous nous sommes attaqués résolument à ces problèmes. Des correctifs ont été apportés cette année pour compenser les pertes et réorienter les ressources en vue d'obtenir les meilleurs résultats. L'équipe d'optimisation commerciale de la SLJO évalue tous les aspects des activités et oriente les efforts de réduction des coûts, d'amélioration de la compétitivité et d'exploitation des forces de chaque secteur d'activité.

Les nouveaux programmes de perfectionnement en gestion que nous avons mis en œuvre représentent un investissement dans notre personnel, garant de notre viabilité et de notre efficacité. Nous poursuivons la mise en place de l'infrastructure de soutien adaptée à notre sphère d'activité. Nous reconnaissons également la nécessité de renforcer les liens avec les organismes partenaires, comme les exploitants des casinos commerciaux et des salles de bingo et la Société de la loterie interprovinciale. Durant l'exercice, la SLJO a recentré ses efforts visant à maintenir et améliorer ces alliances de collaboration en vue d'optimiser l'efficacité dans le climat de forte concurrence qu'affronte actuellement le secteur du jeu.

Le plan quadriennal en place circonscrit les priorités qui aideront la Société à maximiser le rendement et optimiser les profits. L'analyse approfondie du marché terminée pendant l'exercice a fourni un cadre essentiel au chef principal, Commercialisation, qui supervise l'étude de consommation et les stratégies de gestion de la marque en cours, intègre les activités de marketing et évalue leurs incidences afin de s'assurer de leur efficacité dans la réalisation de nos objectifs en matière d'expansion commerciale.

La compétence du conseil d'administration a facilité la tâche de la SLJO. Je me réjouis des étroites relations de travail que nous avons établies. Je tiens également à exprimer ma gratitude à nos dirigeants, qui ont encouragé le changement, élaboré des projets et qui supervisent maintenant leur exécution.

À l'aube du prochain exercice, nos priorités sont claires et notre équipe solide. Le principal atout de la SLJO, ce sont ses employés, compétents, inventifs et souples. Ce sont eux qui réaliseront notre programme complet sur le jeu responsable.

Ensemble, nous travaillerons à optimiser le rendement et nous assurerons que ce qui doit être fait est fait, en toute efficacité : investir dans notre personnel et nos gestionnaires, resserrer les liens avec nos partenaires et optimiser le rendement pour le mieux-être de la population de l'Ontario.

Duncan Brown
Le président-directeur général
Société des loteries et des jeux de l'Ontario

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario emploie directement plus de 8 500 personnes à la grandeur de l'Ontario et ses casinos destinations et complexes de villégiature en emploient 15 000. La Société est responsable de 26 établissements de jeu et de la vente de produits de loterie dans quelque 10 600 points de vente au détail. Le gouvernement de l'Ontario a créé la SLJO en vue de fournir des activités de jeu d'une manière efficace et socialement responsable qui optimiserait les retombées économiques pour la population de l'Ontario.

Conformément à la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, les revenus nets des loteries, des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes sont utilisés à diverses fins, notamment la prestation de soins de santé, la mise sur pied de programmes d'aide aux joueurs compulsifs, ainsi que la promotion et l'amélioration de la condition physique et la tenue d'activités sportives, récréatives et culturelles dans toute la province. En plus, des revenus totalisant 100 millions de dollars sont versés chaque année à la Fondation Trillium de l'Ontario, qui les distribue à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif.

MISSION

Dans le domaine concurrentiel du divertissement, la SLJO est un fournisseur prestigieux d'activités de jeu de qualité et contrôlées, mettant à contribution ses employés et les organismes intéressés afin de servir les citoyens et les touristes en Ontario de manière socialement responsable et générant des bénéfices pour les projets gouvernementaux, les organismes de bienfaisance et plusieurs autres intervenants, conformément aux politiques et aux directives du gouvernement.

RÉGIE

L'autorité législative de la Société est énoncée dans la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. Classée comme entreprise opérationnelle, la SLJO compte un unique actionnaire, le gouvernement de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2004-2005, la SLJO relevait du ministre du Développement économique et du Commerce par l'entremise de son conseil d'administration.

Le président et les autres membres du conseil d'administration, issus d'une diversité de collectivités de partout en Ontario, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Depuis le 31 mars 2005, le conseil d'administration se compose de Timothy Reid, de Toronto (président), Perry Anglin, de Mindemoya, Ron Fotheringham, de Woodview, Peter Philip Mercer, de London, Lou Panontin, de Windsor, Michelle Samson-Doel, de Richmond Hill, et Beverly Topping, de Toronto.

MANDAT DU CONSEIL

Le conseil d'administration établit les politiques de la Société et prodigue des conseils au président-directeur général et aux cadres supérieurs, qui surveillent les activités opérationnelles de la Société. Le conseil a pour mandat de superviser l'administration de l'entreprise en vue d'optimiser le rendement global de la Société et d'accroître la rentabilité pour son actionnaire. Les responsabilités du conseil consistent à :

- établir un processus de planification stratégique bien défini et fixer l'orientation stratégique;
- approuver le plan d'affaires annuel ainsi que les budgets d'exploitation et d'immobilisations;
- définir et évaluer les risques d'entreprise;
- examiner l'efficacité des contrôles internes au chapitre de la gestion des risques;
- évaluer le rendement du président-directeur général;
- surveiller l'application d'un code de conduite pour s'assurer que les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel sont conformes aux normes les plus rigoureuses, en tenant compte des principes et des intérêts de la collectivité dans le cadre de toutes les activités commerciales;
- suivre le rendement global de la Société;
- se tenir au courant et participer, au besoin, aux communications avec le gouvernement de l'Ontario et d'autres intervenants;
- assurer le respect des politiques clés, des lois et des règlements.

Comités du conseil

Le conseil d'administration de la SLJO exerce ses activités par l'entremise de trois comités de travail permanents.

Comité de régie

Le Comité de régie aide le conseil à élaborer les politiques et pratiques de régie et à en surveiller l'application. Ce comité contribue au repérage des politiques à examiner et soumet des recommandations au conseil, qui peut ainsi s'assurer que la Société applique les normes les plus rigoureuses en matière de régie d'entreprise. Depuis le 31 mars 2005, ce comité est formé de Beverly Topping (présidente), Perry Anglin, Peter Philip Mercer et Timothy Reid.

Comité de vérification et de gestion des risques

Le Comité de vérification et de gestion des risques a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance en examinant et en surveillant les états financiers, ses contrôles internes de l'information financière, son programme d'immobilisations, son programme de gestion des risques de la Société, ainsi que les mécanismes destinés à assurer le respect des lois et des principes. Depuis le 31 mars 2005, ce comité est formé de Lou Panontin (président), Ron Fotheringham, Michelle Samson-Doel et Timothy Reid.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération aide le conseil à s'assurer que la haute direction dispose des atouts organisationnels permettant la réalisation des objectifs à court et à long terme de la Société. De plus, le comité soumet au conseil d'administration des recommandations au sujet de la rémunération et des régimes d'avantages des membres de la haute direction. Depuis le 31 mars 2005, ce comité est formé de Ron Fotheringham (président), Perry Anglin, Peter Philip Mercer et Timothy Reid.

VALEURS DE LA SOCIÉTÉ

Les valeurs de la Société guident les employés dans leur travail auprès des clients et des partenaires. Dans tout ce que nous faisons, nous sommes invités à véhiculer et à appliquer ces valeurs, clairement définies.

- RESPECT – traiter nos collègues, nos clients et nos partenaires avec respect et dignité, et reconnaître les contributions de chacun.
- OUVERTURE – partager activement les idées et l'information dans les limites de la confidentialité appropriée.
- INTÉGRITÉ – exercer nos activités d'une façon responsable, équitable et honnête.
- MILIEU DE TRAVAIL POSITIF – favoriser la création d'un milieu de travail dynamique et souple permettant à tous les employés de s'épanouir et de maximiser leur contribution.
- RESPONSABILITÉ PUBLIQUE – offrir des activités de jeu visant à maximiser les retombées économiques d'une manière socialement responsable.
- EXCELLENCE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE – mettre l'accent sur nos clients afin de leur procurer de la valeur, du plaisir et du divertissement, tout en prévoyant et comblant leurs besoins.
- INITIATIVE – innover et favoriser l'amélioration continue et disciplinée.
- JUGEMENT ET PROFESSIONNALISME – veiller à ce que toutes nos décisions et mesures soient opportunes, éclairées et respectueuses des objectifs de la Société.

En Ontario, plus de 20 000 emplois sont directement liés au jeu et les emplois indirects se comptent par milliers dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Cette année, en plus de collaborer avec plus de 10 600 points de vente indépendants de la province, la Société a supervisé l'exploitation d'un jeu INSTANT et de deux jeux de loterie sur terminal nationaux, d'une variété de jeux de loterie sur terminal et INSTANT provinciaux, de trois jeux de bingo provinciaux, de quatre casinos commerciaux, de six casinos de bienfaisance, dont un casino autochtone, et de 16 salles de machines à sous dans les hippodromes. Deux autres établissements sont en développement.

Depuis l'ouverture du premier casino de la province à Windsor en mai 1994, le secteur du jeu de l'Ontario a connu une décennie de croissance rapide marquée, entre autres, par l'arrivée d'autres casinos et casinos de bienfaisance et la mise en place d'un programme d'aménagement de salles de machines à sous dans 18 hippodromes de l'Ontario détenteurs d'un permis. Cette période de croissance est terminée et la SLJO entre maintenant dans une ère de maturité. L'heure est venue de redéfinir les orientations, d'évaluer et de relever les défis qui se posent, d'examiner et d'aiguiser nos forces.

Au cours de l'exercice 2004-2005, les revenus des établissements de jeu de la SLJO ont totalisé près de 3,6 milliards de dollars, répartis comme suit : environ 1,6 milliard de dollars pour les casinos commerciaux, plus de 479 millions de dollars pour les casinos de bienfaisance et plus de 1,4 milliard de dollars pour les salles de machines à sous dans les hippodromes. Les loteries et le bingo ont ajouté 2,3 milliards de dollars de plus aux revenus bruts. Même si les revenus totaux ont augmenté de plus de 120 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, des reculs ont été enregistrés dans certains secteurs qui posent un défi constant.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

La SLJO évolue dans un paysage changeant et cet environnement de jeu plus vaste a des incidences directes sur les activités et les profits. Des événements importants ont marqué l'année comme l'annulation de la saison de hockey professionnel 2004-2005, l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans plusieurs collectivités, la grève de plusieurs semaines à Casino Windsor. De plus, divers enjeux ont affecté les clients américains des casinos.

Des établissements sans fumée

Même si le respect des règlements antitabac a représenté un enjeu et un défi de taille pour la direction des établissements de jeu de la province, la SLJO souscrit à l'engagement du gouvernement de l'Ontario, qui est de faire de tous les lieux publics et de travail des endroits sans fumée.

Tous les établissements de la SLJO appliquent actuellement le règlement municipal de leur communauté d'accueil. Toutefois, les différences entre les règlements antitabac municipaux ont produit, d'un établissement à l'autre, des effets variés et des réactions diversifiées chez les clients. La nouvelle législation du gouvernement ontarien favorisant un Ontario sans fumée mettra toute la province sur un pied d'égalité et l'affluence devrait reprendre avec le temps. Par ailleurs, les établissements frontaliers continueront de relever les défis concurrentiels que posent les établissements établis dans d'autres juridictions.

En vertu de la nouvelle législation, l'usage du tabac sera interdit dans tous les lieux publics clos à compter du 31 mai 2006. Les fumoirs, comme ceux qui ont été aménagés au Brantford Charity Casino et aux salles de machines à sous des hippodromes Flamboro Downs et Mohawk Racetrack, seront fermés d'ici cette date. La SLJO continue de respecter la volonté commune de ses collectivités d'accueil et de favoriser le confort et la satisfaction de ses clients.

Affaires juridiques

Les différends entre les divers intervenants et bénéficiaires de Casino Rama se répercutent sur les activités du casino et les relations entre les parties. Plusieurs de ces différends ont donné lieu à des poursuites dans lesquelles la SLJO est désignée à titre de défenderesse. Ces poursuites ne seront vraisemblablement pas réglées avant un certain temps.

Questions frontalières

Au cours des dernières années, le temps d'attente à la frontière, la hausse du dollar canadien et l'intensification de la concurrence de la part des casinos frontaliers américains ont constitué des défis permanents pour les établissements de jeu qui exercent un attrait sur les clients américains.

Évaluation

Cette année, la SLJO a entrepris l'évaluation complète du marché du secteur du jeu en Ontario en vue d'aider le gouvernement à donner une orientation à sa politique destinée au secteur du jeu. Les résultats de l'évaluation ont été présentés en janvier 2005.

En collaboration avec des consultants externes, la SLJO a passé en revue ses activités à la grandeur de la province dans l'optique d'un engagement à l'égard de la responsabilité sociale et de l'optimisation des retombées économiques nettes pour la province. Voici quelques-unes des conclusions qui ont été dégagées.

- Les marchés du jeu provinciaux ne soutiendront pas les établissements au-delà des engagements actuels.
- Notre entreprise se consacre surtout au maintien des marchés plutôt qu'à leur expansion.
- Des adaptations sont possibles au cas par cas en vue d'optimiser les revenus des établissements et de contribuer à l'économie locale.

Une stratégie globale

En janvier 2005, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'une stratégie sur le jeu globale articulée autour de quatre directives prioritaires.

- En Ontario, le nombre d'établissements de jeu devra être maintenu au chiffre actuel de 26 en plus de deux salles de machines à sous dans des hippodromes qui sont en processus de développement.
- Le développement misera sur la durabilité et l'optimisation des retombées économiques pour les clients, les contribuables et les collectivités locales.
- L'ajout de services non liés au jeu à Casino Windsor et à d'autres établissements sera évalué en vue d'optimiser la valeur de ces installations pour les clients éventuels et les communautés locales.
- Il n'y aura aucun appareil de loterie vidéo dans les bars et restaurants de quartier, aucune machine à sous dans les salles de bingo et aucune participation provinciale dans le jeu sur Internet.

La nouvelle stratégie sur le jeu de l'Ontario met l'accent sur la responsabilité sociale et l'engagement à assurer la compétitivité du secteur du jeu de la province. La responsabilité et la viabilité sont les deux piliers qui soutiennent nos objectifs commerciaux et sociaux au bénéfice des Ontariens.

La SLJO axera ses efforts commerciaux sur l'accroissement de la compétitivité des établissements existants et la mise en avant-plan de la responsabilité sociale dans la gestion du jeu en Ontario.

Ces efforts porteront notamment sur la modernisation des établissements actuels en réaction à l'intensification de la concurrence et sur l'exécution d'un projet pilote de bingo électronique visant à revitaliser le secteur du bingo de bienfaisance, qui soutient des milliers d'organismes locaux sans but lucratif. Ces activités témoignent de l'engagement de la SLJO à accroître les retombées économiques nettes pour la population de l'Ontario.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

La responsabilité sociale est un élément clé de la prestation du jeu de divertissement de la SLJO en Ontario. Cette responsabilité s'exerce à l'égard de la viabilité d'un secteur qui profite aux communautés et à la population ontarienne et envers ses employés, ses partenaires et ses clients.

En plus de son apport plus général à l'économie, la SLJO assume une présence sociale active dans la province et les communautés où elle exerce ses activités. La SLJO soutient concrètement les organismes de bienfaisance communautaires et génère annuellement plus de deux milliards de dollars, qui sont injectés dans des secteurs prioritaires de la province comme les soins de santé et l'éducation. Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario alloue deux pour cent des revenus bruts des machines à sous des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes au financement de la prévention, de la recherche, de l'éducation et du traitement en matière de jeu problématique.

Jeu responsable

L'élaboration et la mise en œuvre du programme de jeu responsable de la SLJO s'inscrivent dans la grande stratégie sur le jeu responsable du gouvernement de l'Ontario. Subventionné à hauteur de plus de 36 millions de dollars en 2004-2005, le programme de jeu responsable de l'Ontario est l'un des mieux financés en Amérique du Nord.

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée utilise ces fonds pour financer un éventail de programmes portant sur la prévention, la recherche, le traitement et la sensibilisation de la population en matière de jeu problématique. En voici des exemples.

- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- 49 services additionnels de traitement du jeu problématique
- Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique
- Ontario Problem Gambling Research Centre
- Conseil du jeu responsable
- Programmes de prévention et de sensibilisation destinés à huit groupes autochtones et Premières nations
- Programmes de prévention destinés aux jeunes, en partenariat avec le YMCA

Amélioration des programmes

Cette année, le gouvernement a fait part de son intention d'établir de nouveaux centres de service à la clientèle dotés de spécialistes en matière de prévention du jeu problématique dans nos casinos commerciaux. Des programmes d'éducation et de formation portant sur la prestation responsable de produits et de services à l'intention des détaillants et des employés sont en voie d'élaboration. En outre, la province injectera la somme totale de quatre millions de dollars au cours des deux prochaines années dans des campagnes de sensibilisation de la population. La SLJO a produit une nouvelle brochure intitulée « Vous avez dépassé vos limites... Voici de l'aide. » avec le concours du Centre de

Code de conduite
EN MATIÈRE DE JEU RESPONSABLE

toxicomanie et de santé mentale, de la Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique, de l'*Ontario Problem Gambling Research Centre* et du Conseil du jeu responsable. Cette brochure aide à reconnaître les problèmes de comportement liés au jeu problématique et contient une liste des centres de traitement en l'Ontario. Les gens peuvent se la procurer à tous les établissements de jeu, dans tous les centres de bingo participants et en ligne à www.OLGC.ca.

En mars 2005, la SLJO a aussi participé à la promotion de « Zone Limite – Mois de la prévention du jeu problématique », une vaste initiative du Conseil du jeu responsable. Financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le Conseil est un organisme engagé dans la sensibilisation aux risques du jeu problématique et dans la prévention.

La SLJO a appuyé la campagne avec fierté en apposant des affiches « Zone limite » dans ses établissements de jeu et chez des détaillants de loterie sélectionnés de la province. En plus des affiches et des brochures, la SLJO a participé à des campagnes de publicité locales et à des activités de lancement. Des bornes interactives « Zone limite », sous la responsabilité de représentants du Conseil du jeu responsable, ont été installées dans 12 établissements de jeu de l'Ontario.

Code de conduite en matière de jeu responsable

La SLJO a présenté son ***Code de conduite en matière de jeu responsable*** en 2005. Le Code a été officiellement adopté à la fin de l'exercice, le 31 mars 2005, à l'occasion de la signature publique d'une série de protocoles d'entente avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, la Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique, l'*Ontario Problem Gambling Research Centre* et le Conseil du jeu responsable. Ces protocoles d'entente reconnaissent la nécessité de travailler avec d'autres groupes à la recherche de nouvelles façons d'encourager les comportements de jeu sans risque et de décourager le jeu excessif.

Le Code énonce clairement nos engagements, nos objectifs et nos actions. Il est la pierre d'assise de toutes nos pratiques commerciales et initiatives à venir. Le plan d'action prend appui sur les programmes en cours et met l'accent sur trois secteurs clés :

- l'engagement de la Société,
- l'information et l'éducation,
- l'environnement de jeu responsable.

En collaboration avec d'autres intervenants en matière de jeu responsable, la SLJO a multiplié les efforts visant à diminuer le risque du jeu problématique en Ontario. Elle a renforcé, intégré et coordonné son engagement à l'égard du jeu responsable. Le programme vise à mieux faire connaître les signes de jeu problématique et à aider les personnes qui en ont besoin à trouver de l'aide.

Le ***Code de conduite en matière de jeu responsable*** confirme notre engagement à dispenser du divertissement de qualité de manière responsable. Il est offert en ligne à www.OLGC.ca.

Alerte Amber

Cette année, en partenariat avec la Police provinciale de l'Ontario et l'*Ontario Association of Broadcasters*, la SLJO a pris des dispositions en vue de diffuser les messages des alertes Amber à l'écran du client sur les terminaux de loterie à plus de 8 600 points de vente de la province.

La police déclenche une alerte Amber lorsque l'enlèvement d'un enfant est confirmé et qu'elle croit que la diffusion immédiate de messages dans les médias aidera à le retrouver. La police fournit aux diffuseurs toute l'information connue concernant l'enfant enlevé, le ravisseur et, s'il y a lieu, le véhicule impliqué dans l'incident.

La participation à la diffusion des messages des alertes Amber a commencé en avril 2005. Lorsque la police déclenchera une alerte, l'écran du client des terminaux de loterie de la SLJO affichera ce qui suit :

- le message vidéo d'alerte Amber, qui interrompra les présentations publicitaires;
- un texte de trois lignes comportant les détails de l'alerte, qui défilera au bas de l'écran.

Le système des alertes Amber a débuté aux États-Unis, où il a contribué à retrouver sains et saufs plus de 50 enfants qui avaient été enlevés. Le programme Alerte Amber existe en Ontario depuis janvier 2003.

CHANGEMENT ORGANISATIONNEL

Optimisation commerciale

Après avoir piloté de façon impressionnante la croissance de la dernière décennie, la SLJO fait maintenant porter ses efforts sur le maintien de sa part de marché et le raffinement de ses pratiques de manière à optimiser les revenus destinés à la province et à soutenir son engagement en matière de responsabilité sociale.

Constatant la maturité du marché du jeu en Ontario, la SLJO a mis en branle un projet d'optimisation commerciale pour s'assurer que la structure et les méthodes opérationnelles concourent à la réussite de l'entreprise dans l'avenir.

Un groupe de dirigeants de divers services a commencé à se réunir en janvier 2005 avec mandat de rassembler et d'évaluer de l'information sur les activités en cours et d'examiner les rapports financiers et les critères de référence. Que ce soit pour réduire certains secteurs ou en développer d'autres, l'équipe soumettra des recommandations axées sur l'accroissement de la rentabilité et de l'efficacité.

Ressources humaines

La division des Ressources humaines (RH) continue d'évaluer, de développer et de dispenser des programmes de formation et de perfectionnement du personnel à la grandeur de l'entreprise. Le recrutement et le maintien d'employés qualifiés sont déterminants pour la réussite de toute entreprise à vocation de service, et le perfectionnement des talents déjà à l'œuvre dans l'entreprise contribue au dynamisme du milieu de travail et à la continuité opérationnelle.

En vue de la prestation plus uniforme des services des RH dans l'entreprise, les services des Ressources humaines des sièges sociaux et des établissements ont fusionné cette année. À cette fin, la division des RH a été structurée selon des groupes opérationnels et des secteurs de programmes distincts. Ce modèle de prestation centralisé permettra à la division de mettre à profit les saines pratiques appliquées dans l'entreprise.

Les chefs de demain

La division du Jeu de la SLJO et l'équipe de direction régionale des RH ont élaboré un processus global permettant aux employés d'être parfaitement préparés à combler des postes de direction vacants à mesure que notre entreprise continuera de se développer. À l'automne, les employés de la division du Jeu ont été invités à prendre part à un exercice d'évaluation exigeant de leurs qualités de chef. Cette démarche a conduit à la nomination de 11 employés à des postes clés au cours de l'année. Les données continueront de servir à repérer les employés qui, à l'aide du perfectionnement approprié, pourront ultérieurement occuper des postes de gestion vacants.

Apprentissage d'entreprise

L'année a également été marquée par la formation d'un comité directeur sur le leadership et le perfectionnement, l'élaboration de nouveaux modèles d'apprentissage pour les employés et la direction, et la publication d'un catalogue de formation complet présentant un large éventail de cours d'acquisition de compétences générales en affaires.

Parallèlement à la recherche de partenariats axés sur les ressources et le savoir-faire essentiels à la prestation de programmes de formation de la plus haute qualité, l'équipe a mis en œuvre plusieurs initiatives nouvelles. Citons, entre autres, des programmes d'orientation aux employés et de formation au leadership, et un programme portant sur les droits de la personne et le harcèlement au travail.

Le second programme a été au cœur cette année de la formation en gestion des risques d'entreprise. Un atelier interactif a été mis sur pied pour informer tous les gestionnaires et les employés de leurs droits et responsabilités en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario* ainsi que de la politique sur le harcèlement de la SLJO. À la fin de l'exercice financier, plus de 90 p. cent des employés admissibles avaient reçu cette formation.

Dans la catégorie formation au leadership, un nouveau programme, *Launch Pad to Success* (Rampe de lancement vers la réussite), a été mis sur pied à l'intention des gestionnaires et des superviseurs grâce à un partenariat stratégique établi avec l'école de gestion Rotman (Université de Toronto). Depuis décembre 2004, environ 100 gestionnaires et superviseurs ont suivi le programme.

V.-P., Sécurité et Surveillance

Le titulaire du nouveau poste de vice-président, Sécurité et Surveillance de la Société, est chargé de la gestion des enquêtes menées par le personnel de la SLJO et des autres problèmes de sécurité. Les responsables de la surveillance des établissements de jeu ont des relations fonctionnelles avec ce vice-président, ce qui garantit l'indépendance requise dans nos activités de jeu.

Chef principal, Commercialisation

Créé cette année, le poste de chef principal, Commercialisation soutient les nouvelles priorités commerciales de la SLJO. Le titulaire de ce poste est responsable des études de consommation, de la commercialisation de la Société et de la liaison avec les activités de marketing des casinos commerciaux. Ce poste permettra d'inscrire les ressources et les dépenses de marketing de la Société dans une perspective stratégique. Le chef principal, Commercialisation, appliquera également la stratégie sur le jeu responsable de la SLJO. Il s'assurera que les plans sont efficaces, productifs et intégrés, et qu'ils reflètent et servent les objectifs d'optimisation commerciale de la Société.

Vice-président, Développement

Le nouveau poste de vice-président, Développement, témoigne de l'engagement de la SLJO de maintenir la compétitivité des établissements de jeu de l'Ontario et de gérer efficacement les investissements de la Société. Le titulaire de ce poste dirigera le programme d'évaluation des établissements de la SLJO, incluant l'expansion de Casino Windsor, l'aménagement d'une salle de machines à sous dans les deux hippodromes qui n'en sont pas déjà dotés et les améliorations à Casino Niagara. Le vice-président, Développement, sera le principal lien avec les casinos commerciaux partenaires de la SLJO.

Innovation technologique

L'optimisation des retombées économiques nettes des activités de la SLJO repose en grande partie sur les progrès technologiques. De plus, notre responsabilité et notre réussite en tant qu'entreprise dépendent du maintien de systèmes de données intégrés parfaitement opérationnels.

Pendant la durée des récentes rénovations à notre centre de données, les systèmes utilisés pour les casinos, les jeux de loterie, les activités de bingo et le siège social ont été transférés à un centre de données auxiliaire pour une période de 55 semaines. Cette capacité à demeurer entièrement opérationnels à partir d'un des deux centres a clairement établi la continuité et la sécurité opérationnelles des systèmes d'information de la SLJO.

Les améliorations technologiques apportées aux jeux, aux services du marketing et communautaires dans les programmes des loteries et des jeux, et les perfectionnements apportés au système de réponse vocale de la SLJO et à ses installations de vidéoconférence ont contribué à l'augmentation des bénéfices nets de cette année en améliorant le service à la clientèle, augmentant l'efficacité du personnel et diminuant les frais de déplacement.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

À la grandeur de l'entreprise tout comme dans ses activités propres, la SLJO possède une culture avée sur la participation communautaire et les activités de bienfaisance. En plus de générer des revenus qui sont injectés dans la prestation de soins de santé, l'amélioration de la condition physique et la tenue d'activités sportives, récréatives et culturelles, le personnel de la SLJO et ses partenaires participent activement à des collectes de fonds et à d'autres activités socialement responsables au sein de leur collectivité.

Secours aux victimes des tsunamis et des inondations

La SLJO et ses employés perpétuent une longue tradition de participation et de dons de charité au sein de leur communauté.

Cette année, cet esprit de générosité s'est manifesté à l'égard des 70 000 résidants de Peterborough qu'une inondation avait chassés de leur maison à la mi-juillet. Les partenaires de Big Link Bingo ont participé à l'organisation des activités de collecte de fonds et d'une campagne de collecte d'aliments, qui a permis de recueillir plus de trois tonnes de marchandises. Par ailleurs, cette générosité s'est exprimée jusqu'à l'autre bout du monde lorsque les nouvelles de la dévastation causée par les tsunamis nous sont parvenues en décembre. Dans les mois qui ont suivi le désastre, la SLJO a recueilli *22* 000 $ au moyen de retenues salariales et 33 000 $ par la tenue de diverses activités au cours d'une campagne spéciale de quatre semaines, à laquelle la Société a contribué à hauteur de 50 000 $. Le total des dons versés à la Croix-Rouge s'est chiffré à plus de 100 000 $.

Campagnes du Front commun pour la santé et de Centraide

Le comité du Front commun pour la santé à la SLJO a annoncé que les employés ont dépassé de 40 p. cent l'objectif de leur collecte de fonds et amassé plus de 170 000 $ au profit des 15 organismes de bienfaisance du domaine de la santé établis en Ontario que finance le Fonds commun pour la santé. Ces organismes sont notamment la Société d'Alzheimer de l'Ontario, la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario, la Société de l'ostéoporose du Canada et la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin. Entre autres activités de bienfaisance communautaires, les employés de l'entreprise ont participé en octobre à la Course à la vie de la Fondation canadienne pour le cancer du sein.

Les campagnes de Centraide des bureaux de Toronto et de Sault Ste. Marie ont atteint de nouveaux sommets cette année. Le personnel de Toronto a recueilli près de 34 000 $ et celui de Sault Ste. Marie a amassé plus de 57 000 $, dépassant de presque 25 p. cent le total de l'année précédente. Cette réussite a valu au comité de Sault Ste. Marie de recevoir le prix Spirit 2004 pour l'excellence de sa campagne auprès des employés.

Nos casinos commerciaux continuent de jouer un rôle de leader au sein de leur communauté, tant pour les campagnes de Centraide que pour de nombreuses autres activités. Cette année, Niagara Fallsview Casino Resort et Casino Niagara ont uni leurs efforts et recueilli un montant record de près de 500 000 $ au profit de Centraide.

ET LA GAGNANTE EST...

TOUJOURS POPULAIRES, TOUJOURS RENOUVELÉS

Il n'y a rien comme le changement pour voir les choses sous un nouveau jour. Prenant cette affirmation à cœur, la SLJO a modifié les jeux sur terminal et leur a greffé de nouvelles options pour leur conserver leur originalité aux yeux des joueurs.

JEUX SUR TERMINAL

Des gros lots plus gros et de meilleures probabilités de gagner

Le jeu de LOTTO 6/49 nouveau et amélioré a remporté un franc succès cette année. Lancé le 30 mai 2004 avec le premier tirage le 2 juin, les nouveaux lots et le nouveau format se traduisent par des lots plus nombreux et des gros lots plus élevés plus souvent.

En accord avec la Société de la loterie interprovinciale, la SLJO a senti que LOTTO 6/49 avait besoin d'un changement après 26 années de popularité. Le jeu de LOTTO 6/49 amélioré a immédiatement séduit les joueurs, comme en témoigne la hausse de 63 p. cent des ventes nationales au cours des trois mois qui ont suivi le lancement et de huit pour cent du nombre de transactions en Ontario. Le nouveau prix de 2 $ n'a pas eu d'effet dissuasif sur les joueurs, le nombre de gros lots de 9 millions de dollars et plus ayant plus que quadruplé par rapport à la même période de l'année précédente. En août, le gros lot de LOTTO 6/49 a atteint 29,4 millions de dollars. Du jamais vu pour LOTTO 6/49!

Ces changements ont fait de LOTTO 6/49 un grand gagnant pour la SLJO et les joueurs, mais les améliorations aux jeux de loterie sur terminal ne se sont pas arrêtées là.

Depuis le 6 octobre 2004, les joueurs de loterie qui disent OUI à ENCORE disent également OUI à un gros lot de un million de dollars. Un septième chiffre a été ajouté et, pour le même prix de 1 $ le jeu, les joueurs peuvent maintenant gagner jusqu'à un million de dollars en faisant correspondre les sept chiffres. Bien que les probabilités globales de gagner un lot à ENCORE soient restées les mêmes, ENCORE est plus généreux pour les joueurs, puisque 15 d'entre eux sont devenus millionnaires au cours de l'exercice. ENCORE se joue avec LOTTO 6/49, LOTTO SUPER 7, ONTARIO 49, PICK-3, DAILY KENO et LOTTARIO.

Départs et arrivées

Le 14 mars, la SLJO a retiré WINNER TAKE ALL du marché après un peu plus de quatre années d'existence en raison de la diminution des ventes du jeu. Lancé en avril 2000, WINNER TAKE ALL offrait un lot minimum de 5 000 $ au titulaire du billet gagnant et le détaillant qui avait vendu ce billet recevait une commission de 1 000 $.

Après deux ans de succès, la capsule télévisée hebdomadaire « Ontario Lottery Tonight » a été présentée pour la dernière fois, le 30 mars 2005. Alors que de nouvelles stations de l'Ontario continueront de diffuser les numéros gagnants de loterie, la SLJO offrira également, des tirages télévisés, la webdiffusion sur Internet des tirages à OLGC.ca. Le groupe Innovation commerciale de la SLJO explore de nouvelles idées de production télévisée pour accompagner nos produits de loterie.

JEUX DE LOTERIE SPORTIVE

Malgré de nombreux obstacles, la division des jeux de loterie sportive de la SLJO est encore parvenue à clore l'exercice avec d'excellents résultats. Le relancement de PRO-PICKS et l'ajout de nouvelles options ont partiellement atténué les effets de l'annulation de la saison de hockey professionnel.

VENTES DE LOTERIES ET LOTS PAR JEU AU 31 MARS 2005

Categorie de produits	Nombre de jeux	Ventes (millions de $)	Pourcentage des ventes totales	Lots (millions de $)
Jeux sur terminal	14	1 541,0 $	66,0 %	771,1 $
Loteries sportives	3	183,2	7,8 %	115,6
Jeux INSTANT	79	588,0	25,2 %	344,3
Jeux de BINGO	3	21,7	1,0 %	14,1
Total	99	2 333,9 $	100,0 %	1 245,1 $

*PRO*PICKS*

En septembre 2004, les joueurs ont découvert un jeu PRO*PICKS encore plus captivant grâce à ses nouvelles options pour PICKS, PROPS et POOLS. Les ventes de PRO*PICKS ont dépassé les 22 millions de dollars au cours de l'exercice. Une des grandes améliorations de PICKS, c'est que les cotes ne changent pas après leur publication. Au moment de l'achat, les joueurs connaissent le gain potentiel. Avec la nouvelle option de carte PROPS, les joueurs peuvent miser sur plusieurs résultats liés au déroulement d'un match de football, comme le nombre de ballons échappés, de sacs du quart ou de passes complétées. POOLS permet de miser sur l'équipe gagnante ou les joueurs gagnants. Les joueurs ayant le plus de sélections correctes se partagent la masse des lots à parts égales. Selon la saison des sports proposés, le nombre de cartes offertes chaque semaine peut varier, de même que toutes les options figurant sur la nouvelle fiche de sélection remaniée.

Le développement du jeu PRO*PICKS s'est effectué dans le cadre d'un projet interdivision complexe qui a exigé énormément de perfectionnements et d'essais. Les consommateurs et les détaillants ont extrêmement bien accueilli le nouveau produit amélioré. Comme nos détaillants partenaires de loterie nous l'ont dit, « Vous avez vraiment un jeu gagnant! »

PRO PICKS

Hockey professionnel

L'annulation de la saison de hockey professionnel 2004-2005 a perturbé l'exploitation de nos loteries sportives. Toutefois, les améliorations que nous avons apportées à nos produits de loterie sportive ont neutralisé en partie cette perte. Ces améliorations ont notamment porté sur la réorganisation de certains jeux sportifs, l'ajout de nouveaux sports (golf, course automobile) et l'augmentation du nombre des matchs de basketball collégial et d'autres événements. Même si le jeu PRO*PICKS amélioré a permis aux clients des loteries sportives de remplacer les mises au hockey par des mises au football, les ventes globales des jeux de loterie sportive ont généré 29 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent, ce qui représente une diminution des profits de quelque 10 millions de dollars pour ce secteur.

De meilleures possibilités de gagner aux loteries sportives

Même si PRO•LINE est le jeu qui a peut-être été le plus touché par la disparition de la saison de hockey, cela n'a pas empêché la SLJO de l'améliorer. La Société surveille maintenant les sports presque 24 heures sur 24 en vue de dispenser un meilleur service à la clientèle. Avec l'ajout de nouvelles options de jeu à PRO*PICKS, incluant PROPS et ses choix, comme les interceptions, les ballons échappés et les sacs du quart, le service d'exploitation des loteries sportives de la SLJO devait pouvoir réagir rapidement aux situations susceptibles d'avoir une incidence sur les prochains événements sportifs, comme la suspension de joueurs, les blessures et même l'évolution des conditions météo.

PRO•LINE

POINT SPREAD

INFRASTRUCTURE

La SLJO poursuit ses plans d'aménager un nouveau réseau de loterie dans un avenir prochain. En février 2005, la Société a émis une demande de propositions pour un nouveau réseau numérique destiné à ses terminaux de loterie. La SLJO a terminé l'installation de ses nouveaux terminaux en avril 2004. La prochaine étape consistera à passer à un réseau numérique, ce qui lui permettra de tirer pleinement parti de possibilités futures. La connexion réseau numérique augmentera la fiabilité et améliorera le rendement en diminuant la durée des communications entre le terminal et le système central. Environ 8 600 détaillants vendent des produits sur terminal. Le nouveau système devrait être en place d'ici 2007.

LOTTO 6/49

ENCORE ENCORE ENCORE

LOTTO SUPER 7

SERVICE À LA CLIENTÈLE

La SLJO a préparé l'essai pilote des vérificateurs de billet libre-service au printemps 2005. Ces dispositifs de vérification de billet libre-service informeront les clients que leurs billets sont gagnants ou non gagnants. Pendant le programme pilote, 250 vérificateurs de billet seront installés à des points de vente de loterie à la grandeur de l'Ontario.

Le dispositif, qui devrait réduire les files d'attente dans la section immédiate des caisses pendant les périodes de pointe, a particulièrement intéressé les détaillants à fort volume. Les vérificateurs de billet ne peuvent payer les lots ni servir à la vente de billets. En vertu de critères de sélection rigoureux, le vérificateur de billet sera toujours placé dans un endroit bien en vue du détaillant de manière à empêcher des mineurs de l'utiliser, et un autocollant affichant le message « 18+ » y sera apposé.

JEUX INSTANT

Dans la foulée de la réussite d'EXTRAVAGANZA l'an dernier, la SLJO s'est associée à la Société de la loterie interprovinciale pour offrir un deuxième jeu INSTANT national, SPECIAL 7. La popularité des jeux INSTANT ne se dément pas et la division des Loteries maintient l'intérêt et l'enthousiasme en lançant de nouveaux jeux et en améliorant les favoris des clients.

SPECIAL 7

Son prix de 7 $ et son fonds de lot de 40 millions de dollars font de SPECIAL 7 un jeu unique. Lancé le 28 février 2005 dans toutes les provinces canadiennes, le jeu avait enregistré, en Ontario seulement, des ventes de 10,7 millions de dollars à la fin de l'exercice. SPECIAL 7 propose sept surfaces de jeu que les consommateurs grattent en vue de gagner des lots en argent et des billets gratuits. Les probabilités globales de gagner un lot sont de 1 sur 3,38. Les billets étaient en vente pour une durée limitée.

ONTARIO's BIG GAME

Le lancement en septembre d'ONTARIO's BIG GAME a constitué une première, car le jeu propose un gros lot de 5 millions de dollars, le plus élevé jamais offert à un jeu INSTANT au Canada. Présenté sous forme de dépliant, le billet de 10 $ contient quatre surfaces de jeu distinctes et des probabilités globales de gagner de 1 sur 6.

Comme les jeux INSTANT continuent d'avoir la cote, la SLJO continuera d'offrir de nouvelles options captivantes aux joueurs.

REVITALISATION DU BINGO

Le secteur du bingo de bienfaisance de l'Ontario a connu de grandes difficultés au cours des dernières années. Comme le bingo soutient des milliers d'organismes sans but lucratif de la province, sa revitalisation occupe une place centrale dans la nouvelle stratégie sur le jeu de l'Ontario. En janvier, le ministre du Développement économique et du Commerce a approuvé le début d'un essai pilote sur la revitalisation du bingo. En voie de planification, l'essai portera sur une nouvelle expérience de divertissement par le bingo articulée autour d'une technologie de bingo électronique, d'installations plus modernisées et d'un service à la clientèle concurrentiel. Le programme donnera aux joueurs le choix de jouer au bingo sur des cartes réelles en papier ou à l'aide de dispositifs comme des appareils portatifs ou de table. De plus, un nouveau système électronique facilitera la gestion et l'administration des jeux de bingo.

La nouvelle technologie ne représente qu'un élément du plan de revitalisation du bingo de bienfaisance. Il ressort également d'une étude de marché en Ontario et de l'expérience des autres sociétés de loterie que l'excellence du service à la clientèle et la qualité des installations sont une nécessité. Ce projet pilote réalisé dans au plus cinq établissements permettra de faire l'essai d'un ensemble d'améliorations et de programmes de service à la clientèle qui contribueront au maintien et à la stimulation d'un secteur qui soutient des milliers d'organismes communautaires sans but lucratif dans toute la province.

Le projet pilote de revitalisation du bingo a été conçu en collaboration avec le secteur et à sa demande. Étant donné que les gouvernements provinciaux sont les seuls à pouvoir exploiter des jeux électroniques en vertu de la loi canadienne, c'est la SLJO qui exécutera le programme de bingo électronique. La Société travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de bingo, les municipalités et la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario au processus d'élaboration et de planification de l'essai pilote.

Les casinos commerciaux de l'Ontario ont connu un exercice jalonné de réalisations et d'anniversaires. Après trois années de développement et de construction au coût de un milliard de dollars, Niagara Fallsview Casino Resort a ouvert ses portes. Casino Windsor a célébré son dixième anniversaire. À la grandeur de la province, les casinos déjà en place n'ont cessé d'étoffer leurs services, notamment par l'ajout de salons de poker offrant une variété de jeux.

L'ardeur au travail a porté fruit. Les casinos commerciaux de la SLJO ont dégagé des revenus avoisinant 1,6 milliard de dollars, preuve qu'ils relèvent les défis concurrentiels et se préparent à un avenir de plus en plus compétitif. Cette année a marqué le début de la planification des améliorations de type villégiature qui placeront ces établissements parmi les destinations vacances et divertissement de catégorie supérieure.

NIAGARA FALLSVIEW CASINO RESORT ET CASINO NIAGARA

Avec l'ouverture de Niagara Fallsview Casino Resort, la SLJO met à profit la réussite de Casino Niagara. Ensemble, les deux casinos proposent aux touristes de la région du Niagara un éventail d'options de jeu, de divertissement et de services de spas ainsi que des services de restauration pouvant répondre à tous les goûts.

Gala d'ouverture de Fallsview

Niagara Falls a découvert un nouveau pays des merveilles à l'occasion du gala d'ouverture de Niagara Fallsview Casino Resort, le 8 juin 2004. Le crooner canadien mythique Paul Anka a donné la sérénade aux 6 000 personnes invitées au dévoilement des superbes installations de cette nouvelle et extraordinaire destination de villégiature.

Au casino de 200 000 pieds carrés de Fallsview, les joueurs ont accès 24 heures sur 24 à 142 tables de jeu et à plus de 3 000 machines à sous. Et ce n'est pas le seul divertissement qui leur est offert. Le théâtre ultramoderne de 1 500 places – Avalon Ballroom – proposera un programme diversifié comprenant, entre autres, des spectacles de grandes vedettes, du café-théâtre et des événements sportifs.

Les 368 chambres et 85 suites de l'hôtel de 30 étages de Fallsview donnent toutes sur les magnifiques chutes Horseshoe. Les clients peuvent se détendre au centre de santé et de conditionnement physique de luxe ou s'offrir les plaisirs de la table à l'un des dix restaurants et comptoirs de restauration de l'hôtel. Les salles de réunion et d'exposition et les commerces de détail font de Fallsview une destination incomparable pour les congrès et les vacances.

Le complexe de luxe monte la barre encore plus haut en mettant en évidence l'engagement de la SLJO à offrir des activités de qualité et en répondant aux attentes des joueurs les plus avertis.

Gros lot MEGA BUCKS record

Niagara Fallsview Casino Resort n'était pas ouvert depuis six mois que déjà, il établissait un nouveau record canadien pour un gros lot gagné à une machine à sous et attribuait 5,7 millions de dollars à un comptable fiscaliste de Toronto, le 30 octobre. Le système en réseau MEGA BUCKS relie des machines à sous de onze établissements de la SLJO, ce qui permet aux gros lots communs d'augmenter. À ce jour, Fallsview Casino Resort et Casino Niagara ont remis plus de 17 millions de dollars en gros lots MEGA BUCKS.

Monter la barre plus haut

Niagara Fallsview Casino Resort ne s'est pas contenté de disposer d'un complexe des plus luxueux réunissant un hôtel et un casino. Il a également ouvert un nouveau salon de poker le 10 janvier 2005 et tenu un tournoi de poker de bienfaisance le 15 janvier. Le grand gagnant du tournoi des célébrités, qui a attiré de nombreuses vedettes du sport et de la télévision, a été l'*Hospital for Sick Children* de Toronto, puisque le gagnant du tournoi, l'a désigné comme organisme de bienfaisance de son choix. Le tournoi a bénéficié d'une importante couverture médiatique, notamment du magazine *Canadian Poker Player*, et permis de recueillir 5 000 $ au profit de l'*Hospital for Sick Children*.

Vive la mariée!

Coiffée depuis longtemps du titre de capitale mondiale de la lune de miel, Niagara Falls a opté pour la continuité avec l'ouverture de la chapelle pour mariage de Niagara Fallsview Casino Resort le 13 février 2005.

Deux cent soixante-dix employés du casino et leur conjoint ont renouvelé leurs vœux de mariage dans la première chapelle pour

mariage à s'établir dans un casino canadien. Le lendemain, jour de la Saint-Valentin, un couple de la communauté Bala de Muskoka est devenu le premier à se marier officiellement dans la chapelle.

Divertissement

Niagara Fallsview Casino Resort a célébré l'arrivée de la nouvelle année en organisant la plus grande fête au Canada, diffusée d'un océan à l'autre. Fallsview a accueilli 50 000 personnes au concert de *Collective Soul and The Trews* qui a eu lieu au parc Queen Victoria de Niagara, 3 000 autres personnes pour les deux spectacles de David Cassidy à la salle Avalon Ballroom et des milliers d'autres à un gala où la tenue chic était de rigueur.

Certains des plus grands noms du monde du spectacle se sont produits sur la scène de l'Avalon Ballroom en 2004. Cette année, les clients ont pu entendre des artistes de renommée internationale, incluant les vedettes canadiennes Barenaked Ladies, Alanis Morissette, Michelle Wright, Jann Arden et Anne Murray. En outre, le nouveau casino a retenu l'attention lorsqu'il a été l'hôte du tournoi de championnat canadien des maîtres du Blackjack, le 18 mars 2005.

Niagara Fallsview Casino Resort

Salon de poker

Afin de ne pas se faire damer le pion par son nouveau jumeau, Casino Niagara a commencé à planifier son futur salon de poker tout en continuant d'offrir de l'excellent divertissement à ses clients.

Casino Niagara continue sur sa lancée dans le domaine charitable également. La remise d'une commandite de 20 000 $ à Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer a permis aux employés des deux casinos de recueillir la somme record de 160 000 $.

Paul Anka au gala d'ouverture, le 8 juin 2004

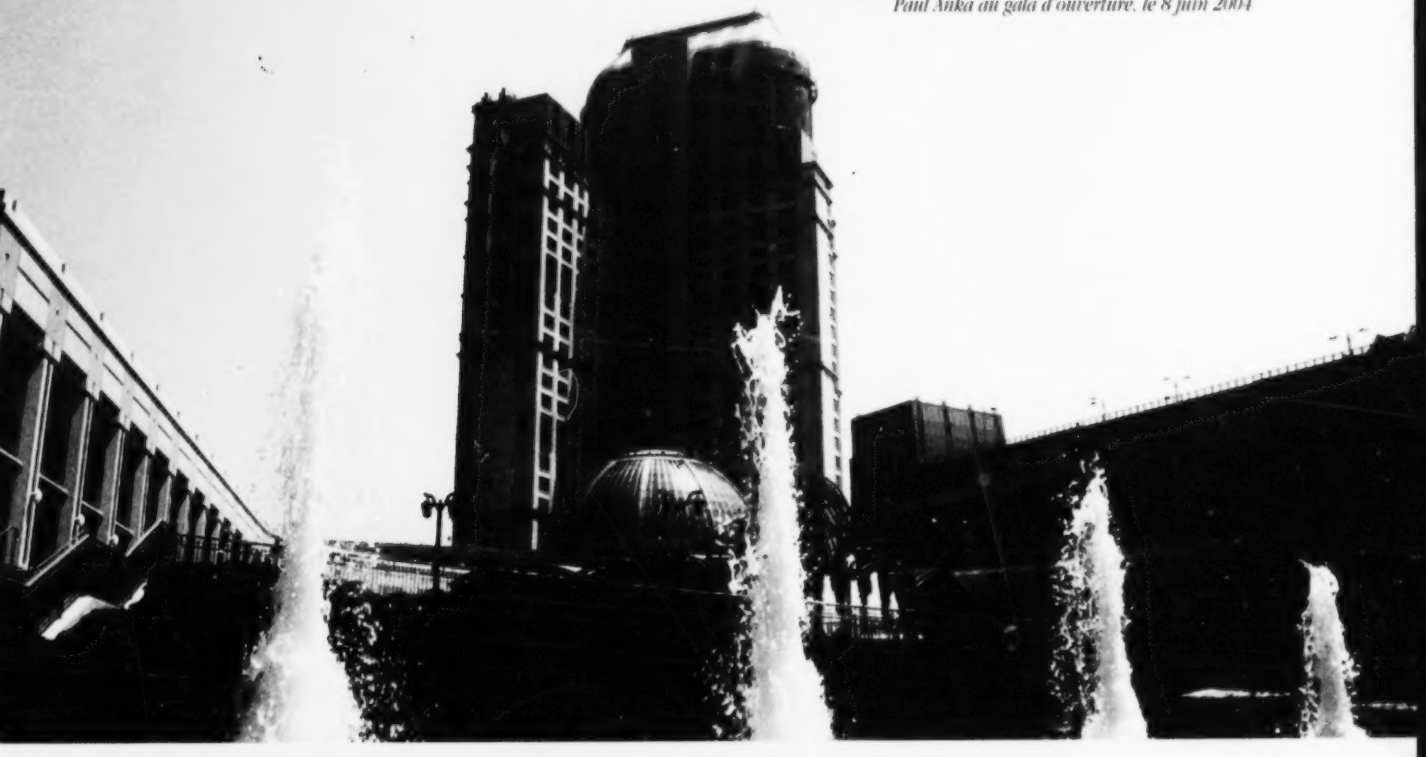

CASINO WINDSOR

Casino Windsor a réagi avec détermination à l'intensification de la concurrence de l'autre côté de la frontière. Fort de ses dix ans d'expérience et de son engagement constant envers l'excellence en matière de divertissement par le jeu, Casino Windsor attend avec impatience la fin des rénovations qui lui permettront de rivaliser avec les meilleurs casinos et complexes de villégiature de l'Amérique du Nord.

CASINO WINDSOR

Poker Place

Les clients de Casino Windsor disposent maintenant de tous les atouts avec l'ouverture de ***Poker Place*** le 11 février 2005. Ce superbe salon offre Texas Hold'Em, Omaha et 7-Card Stud, les jeux les plus populaires de l'heure, et chaque jour, les places de ses 10 tables de poker sont toutes occupées. Située au deuxième étage du casino, ***Poker Place*** propose du jeu d'excellent calibre à tous les joueurs, quelle que soit leur expérience. Les 170 croupiers, superviseurs et responsables des îlots dûment formés de ***Poker Place*** ne chôment, car le poker connaît un regain de popularité chez les joueurs et les spectateurs de ce jeu! ***Poker Place***, de Casino Windsor, invite les clients à prendre part au jeu qui a conquis la planète en déposant une mise initiale minimum de 3 $ ou 6 $. Tous les atouts, vraiment.

10e anniversaire

Casino Windsor a célébré son dixième anniversaire en grand pendant dix jours avec un feu roulant de divertissements spectaculaires, de distribution de cadeaux et de tournois. Depuis son ouverture en 1994 jusqu'aux files d'attente record, le premier casino commercial de l'Ontario a été synonyme de divertissement.

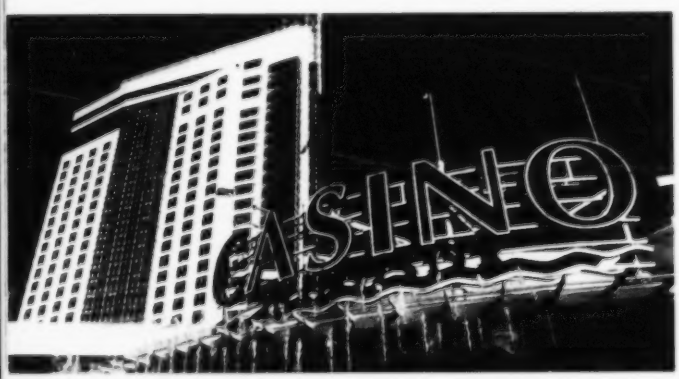

Les célébrations, qui ont fait ressortir ce sens du divertissement, ont été l'occasion d'acrobaties aériennes à 60 pieds au-dessus de la foule, de spectacles laser intérieurs et extérieurs sur des airs de superproductions musicales, et d'autres spectacles gratuits. Pour inaugurer les célébrations de septembre 2004, le maire de Windsor, M. Eddie Francis, et le président-directeur général de Casino Windsor, Kevin Laforet, ont coupé le gâteau d'anniversaire mesurant 20 pieds sur 40 pieds, qu'ils ont dégusté en compagnie des clients de Casino Windsor. Les membres du Club Players Prestige™ de Casino Windsor étaient admissibles aux tirages Anniversaire quotidiens de prix en argent, de bijoux, de méga prix de magasinage et du grand prix, une PT Cruiser 2005 de Chrysler. Ceux et celles qui aiment tenter leur chance de façon traditionnelle ont pu participer gratuitement au tournoi de machines à sous du 10e anniversaire qui offrait jusqu'à 4 600 $ de prix en argent. Ce furent dix années de divertissement condensées en 10 jours.

Expansion des installations de divertissement de 400 millions de dollars

Casino Windsor s'apprête à vivre une autre décennie de réussites par suite de l'annonce très attendue, le 14 février 2005, de l'investissement de 400 millions de dollars dans de nouvelles installations non liées au jeu. Le nouveau complexe de type Las Vegas rivalisera avec n'importe quel casino et centre de congrès de l'Ontario. Voici un aperçu de ces nouveautés.

- Centre de divertissement de 5 000 places
- Tour hôtelière de 400 chambres offrant tous les services
- Centre de congrès de 100 000 pieds carrés
- De nouveaux restaurants et cafés
- 1 500 nouvelles places de stationnement
- Ajout de cinq points d'embarquement pour les autobus
- Passerelles reliant le complexe au casino

Face à la concurrence des quatre casinos de Detroit et à l'ouverture possible d'un casino en Ohio, l'ajout d'un amphithéâtre permettra d'attirer des activités de grande envergure, comme des congrès de 1 000 personnes et des foires commerciales régionales, ce qui contribuera à garder Casino Windsor concurrentiel. Le centre de divertissement de 5 000 places permettra à Casino Windsor d'accueillir les meilleurs concerts à Windsor. Désormais, les trois plus grands casinos de l'Ontario seront dotés de salles de spectacles entièrement équipées et pourront présenter les spectacles en tournée et recevoir les plus grands noms du monde du spectacle.

L'expansion est avantageuse non seulement pour Casino Windsor, car elle créera 400 nouveaux emplois permanents et 7 000 emplois en construction en plus d'attirer plus des visiteurs. Toute la ville bénéficiera des retombées positives des nouvelles installations. L'ouverture est prévue pour 2009.

CASINO RAMA

Casino Rama est encore le préféré des joueurs. Depuis son ouverture, Casino Rama a reçu le prix annuel « Choix du lecteur » du *Toronto Sun* dans la catégorie du meilleur casino. L'établissement a la faveur des clients et aussi celle de la communauté, car les activités de prévention et bénévoles profitent à des milliers de personnes. Casino Rama continuera de tirer parti de sa réussite en misant sur de nouvelles possibilités et de nouveaux projets.

Divertissement

Casino Rama Entertainment Centre a encore fait salle comble cette année avec des concerts mettant en vedette certains des plus grands artistes. Plus de 130 spectacles importants ont été présentés, incluant les concerts à guichets fermés d'artistes de renommée mondiale comme Dolly Parton, Don Henley, Bill Cosby, Terri Clark, Reba McEntire, Montgomery Gentry, Brad Paisley, Martina McBride, Brooks & Dunn et Vince Gill. Casino Rama est l'endroit tout trouvé pour bien s'amuser. En fait, la billetterie de Casino Rama a servi plus de 400 000 clients cette année.

À l'écoute de la communauté

Le petit-déjeuner avec les donateurs, qui fait partie du programme de mieux-être communautaire de Casino Rama, est devenu un événement annuel. En plus de ses dons à des banques alimentaires locales, des refuges pour femmes et des centres d'amitié, Casino Rama organise chaque année ce petit-déjeuner spécial qui réunit d'autres donateurs et des groupes communautaires dans la salle des congrès de l'hôtel. Cette année, des représentants de plus de 50 groupes sans but lucratif locaux étaient présents au petit-déjeuner.

Les autres programmes communautaires incluent, notamment, le brunch de la Légion qui se tient chaque automne. Des représentants des 23 légions du comté de Simcoe partagent un repas avec les membres du comité du bien-être communautaire et du comité exécutif de Casino Rama, qui leur remettent un don sous forme de chèque destiné au Fonds du Coquelicot. À l'occasion de cette activité annuelle attendue avec impatience, les anciens combattants sont invités à porter leur uniforme et leurs médailles. Pour Casino Rama, fier d'être membre de la communauté, c'est une façon simple d'honorer les anciens combattants en une autre occasion qu'au jour du Souvenir.

FÉLICITATIONS!

Casino Windsor a reçu 12 prix Choix du lecteur de *Casino Player Magazine* dans les catégories meilleur casino, meilleur hôtel, meilleures chambres, meilleures suites, salle de machines à sous la plus novatrice, et meilleures machines à sous à mises élevées.

Kevin Laforet, président et chef de la direction de Casino Windsor, a été nommé « Gaming Professional of the Year » dans la division Est de la *Casino Management Association*.

La promotion « Trade In and Trade Up » de Casino Windsor s'est classée parmi les meilleures de 2004 à *Global Gaming Expo*, à Las Vegas.

L'hôtel de Casino Windsor a reçu le prestigieux prix *Four Diamond* de la *Canadian/American Automobile Association* pour la sixième année consécutive.

Casino Rama a reçu le prix Choix du lecteur, catégorie Casino préféré de l'Ontario, du *Toronto Sun*, comme chaque année depuis son ouverture.

L'équipe des promotions de Casino Rama a remporté le prix 2004 *Gaming Voice Award for Best Print Advertisement Outdoor* pour les duratrans installés au SkyDome et au Air Canada Centre.

Pour la deuxième fois, Casino Rama a été mis en nomination aux *Academy of Country Music Awards*. Il est le seul casino canadien à avoir été honoré par l'ACM.

Casino Rama a reçu le *Business Achievement Award* de la Chambre de commerce de Ramara à titre d'entreprise ayant eu les plus grandes retombées dans la communauté.

L'hôtel de luxe de Niagara Fallsview Casino Resort a reçu un prestigieux prix H.O.T.E.L. des éditeurs du magazine *Facilities and Destinations* en raison de l'excellence de ses installations de congrès et de réunions, de ses services d'hébergement et de son service à la clientèle.

Niagara Fallsview Casino Resort a reçu cinq prix Misty de *Niagara Falls Tourism* en reconnaissance de son apport au tourisme régional : Meilleure attraction et meilleure évolution continue; Prix *Formal Fine Dining* attribué à son restaurant distinctif, 17 Nor, Ron Bonaldo, chef chasseur de Fallsview, catégorie *Hospitality Recognition*; et le Prix Misty de Niagara College, pour l'assistance et l'encouragement manifestes envers la progression des étudiants dans le secteur du tourisme.

Les six casinos de bienfaisance de la SLJO, qui incluent le casino autochtone, ont généré près de 500 millions de dollars en revenus de jeu au cours de l'exercice financier. De ce montant, environ 15 millions de dollars ont été versés directement aux communautés d'accueil des cinq casinos de bienfaisance et près de 6 millions de dollars sont allés à la Première nation mississauga de l'île Scugog. Par ailleurs, les salles de machines à sous dans les hippodromes de l'Ontario ont été extrêmement performantes, générant des revenus de jeu de plus de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice et créant des emplois au sein de leurs communautés et dans le secteur des courses de chevaux.

Ces revenus et les emplois indirects en tourisme dans les régions où ces établissements sont situés stimulent fortement le développement économique de la province.

JOUONS GAGNANT

Plus le délai est court entre le moment où sifflets et cloches se font entendre et celui où nos clients prennent possession de leur lot, plus le bonheur de gagner est complet pour nos clients. L'introduction au cours de l'exercice de distributrices automatiques de gros lots a permis à la SLJO de réduire ce délai. Les appareils distribuent les gains facilement et en toute fiabilité. Les avantages sont simples, mais nombreux. Les préposés aux machines à sous n'ont plus à se rendre à la caisse principale chaque fois qu'ils doivent payer un gros lot, car le nombre de gros lots devant être traités par un caissier – et les étapes manuelles – ont diminué de beaucoup. À la fin de mars 2005, des distributrices automatiques avaient été installées dans cinq casinos de bienfaisance et 11 salles de machines à sous dans les hippodromes de la province.

Le kiosque L'Express du Cercle des gagnants, dont l'essai pilote a commencé en novembre 2004 à Casino Sault Ste. Marie est une autre nouveauté cette année. Ces kiosques interactifs permettent aux joueurs d'utiliser leur carte et leur NIP du Cercle des gagnants pour participer à des promotions et gagner des prix instantanés supplémentaires. Avec les kiosques libre-service, fini les files d'attente au comptoir du service à la clientèle pour participer aux promotions. Le personnel peut ainsi dispenser un service plus personnalisé aux autres clients. Le succès de l'essai pilote a été tel que des kiosques du Cercle des gagnants sont maintenant installés dans tous les établissements de jeu de la SLJO.

CASINOS DE BIENFAISANCE – RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS AU 31 MARS 2005

Établissements	Date d'ouverture	Nombre d'employés	Masse salariale annuelle (milliers $)	Part des municipalités* (milliers $)	Nombre de clients (milliers)	Machines à sous	Tables de jeu
Brantford Charity Casino	17 novembre 1999	1 023	39 448 $	3 966 $	1 752	452	55
Casino Sault Ste. Marie	19 mai 1999	391	16 083	1 780	990	451	16
Great Blue Heron Charity Casino (salle de machines à sous)	3 mai 2000	***	***	****	1 326	452	*****
Point Edward Charity Casino	18 avril 2000	646	26 207	2 937	1 009	452	39
Thousand Islands Charity Casino	20 juin 2002	484	19 704	3 892	1 056	453	22
Thunder Bay Charity Casino	28 août 2000	472	18 705	2 608	1 410	452	15
Total		3 106	120 147 $	15 183 $	7 543	2 712	147

* 5 p. cent des revenus des machines à sous des casinos de bienfaisance
** Nombre de clients de tout l'établissement Great Blue Heron
*** 307 employés de Great Blue Heron Gaming Company travaillent à la salle de machines à sous. La masse salariale est estimée à 12,0 millions de dollars.
**** À titre de collectivité d'accueil de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino, les Mississaugas touchent 5 p. cent des revenus des machines à sous.
***** Great Blue Heron Charity Casino exploite les tables de jeu et la SLJO s'occupe uniquement de la gestion et de la comptabilité de la salle de machines à sous.

Note : La Première nation mississauga de l'île Scugog est propriétaire de Great Blue Heron Charity Casino, exploité par The Great Blue Heron Gaming Company, propriété exclusive de Casino Austria, Fantasy Gaming et Sonco Gaming. La SLJO gère la salle de machines à sous uniquement. Great Blue Heron Charity Casino est un casino autochtone et une importante initiative des Premières nations. La bande indienne (n° 34) de l'île Scugog a formé la Baagwating Community Association, organisme de bienfaisance sans but lucratif qui exploite et gère les tables de jeu.
Le gouvernement de l'Ontario perçoit 20 p. cent des revenus de jeu et l'intégralité des bénéfices nets de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino.

Méga gros lots

Les réjouissances du temps des Fêtes ont commencé plus tôt cette année pour un client chanceux de Great Blue Heron Charity Casino qui a gagné plus de 1,4 million de dollars, le gros lot le plus élevé jamais remporté. Le système de machines à sous à lots progressifs en réseau MEGA BUCKS relie des établissements de jeu et des clients de la province.

Tournois de poker

Pour ne pas se faire damer le pion par leurs établissements sœurs, les grands casinos commerciaux, les casinos de bienfaisance de l'Ontario organisent des tournois de poker afin de tirer parti du spectaculaire engouement pour le poker.

CASINO SAULT STE MARIE

COME PLAY IN OUR UNIVERSE
BRANTFORD CHARITY CASINO

POINT EDWARD CASINO CHARITY CASINO

CHARITY CASINO THUNDER BAY

1000 Islands CHARITY CASINO

GREAT BLUE HERON CHARITY CASINO

Des fêtes et des jeux

Au cours de l'exercice, *l'ancien et le nouveau ont donné lieu à des* célébrations à trois salles de machines à sous très fréquentées.

La salle de machines à sous de l'hippodrome Rideau Carleton Raceway et celle de l'hippodrome Kawartha Downs ont célébré leur cinquième anniversaire. Kawartha a donné une grande fête le 20 novembre 2004 pour souligner les quatre millions de clients que l'établissement a attiré et les 14,9 millions de dollars en revenus non fiscaux injectés dans la communauté au cours de ses cinq années d'existence. Le 16 février 2005, ce fut au tour de Rideau Carleton de donner le coup d'envoi des célébrations sur le thème du mardi gras pour rappeler que, en cinq ans, la salle de machines à sous avait attiré 7,7 millions de clients et généré 14,4 millions de dollars en revenus non fiscaux provenant du jeu au bénéfice de la Ville d'Ottawa.

Depuis mars, le mot « joueur » a un tout nouveau sens pour les clients et les employés de l'hippodrome Hiawatha Horse Park. Le nouveau théâtre ultramoderne *Carousel Playhouse* contient plus de 550 places et est doté de la plus récente technologie en matière de son et d'éclairage. Hiawatha Horse Park, la SLJO et *RCB Theatre Productions* ont mis l'épaule à la roue pour faire de l'hippodrome une destination divertissement plus attrayante. Le théâtre a inauguré ses activités le 1er mars 2005 avec l'opéra rock des années 1960, SUDS.

NOUVEAU ET AVENIR

Au cours de l'exercice, les plans ont été fin prêts pour le début de la construction en mars 2005 de la nouvelle salle de machines à sous de 35 000 pieds carrés de l'hippodrome Picov Downs, à Ajax, dont l'ouverture est prévue pour le printemps 2006. Comme Picov Downs construit également un nouvel hippodrome pour courses de quarter horses, ces nouvelles installations de divertissement devraient exercer un grand pouvoir d'attraction. Lorsqu'elle sera en exploitation, la salle de machines à sous créera 160 emplois à temps plein et à temps partiel de plus et la Ville de Ajax devrait toucher une part des revenus des machines à sous de l'ordre de 1,8 à 2 millions de dollars par année.

SALLES DE MACHINES À SOUS DANS LES HIPPODROMES – RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS AU 31 MARS 2005

Salles de machines à sous	Date d'ouverture	Nombre d'employés	Masse salariale annuelle (milliers $)	Part des hippodromes (10 %) (milliers $)	Part des gens de chevaux (10 %) (milliers $)	Part des municipalités* (milliers $)	Nombre de clients (milliers)	Machines à sous
Clinton Raceway	24 août 2000	80	3 066 $	1 224 $	1 224 $	612 $	214	100
Dresden Raceway	18 avril 2001	78	3 167	1 040	1 040	520	205	100
Flamboro Downs	11 octobre 2000	352	13 839	11 939	11 939	4 530	1 654	752
Fort Erie Race Track	9 septembre 1999	374	15 928	9 979	9 979	3 114	1 198	1 202
Georgian Downs	27 novembre 2001	200	8 297	9 336	9 336	4 668	1 072	401
Grand River Raceway	4 décembre 2003	153	5 610	2 971	2 971	1 485	639	200
Hanover Raceway	19 février 2001	85	3 272	1 369	1 369	684	293	100
Hiawatha Horse Park	8 mai 1999	188	8 067	3 880	3 880	1 935	651	452
Kawartha Downs	22 novembre 1999	200	8 285	6 496	6 496	3 248	976	380
Mohawk Racetrack	10 août 1999	318	13 150	15 011	15 011	5 683	1 236	768
Rideau Carleton Raceway	16 février 2000	349	14 530	10 680	10 680	3 289	1 485	1 250
Sudbury Downs	26 novembre 1999	166	7 014	4 195	4 195	2 098	599	331
Western Fair Raceway	28 septembre 1999	394	15 277	9 337	9 337	3 548	1 361	750
Windsor Raceway	16 décembre 1998	275	12 214	7 538	7 538	2 865	985	750
Woodbine Racetrack	27 mars 2000	921	36 664	54 145	54 145	15 110	4 550	1 710
Woodstock Raceway	20 juin 2001	85	3 538	1 593	1 593	796	348	100
Total		4 218	171 918 $	150 733 $	150 733 $	54 185 $	17 466	9 346

* 5 p. cent des revenus des 450 premières machines à sous et 2 p. cent des revenus des machines à sous supplémentaires

ÉTATS FINANCIERS

RESPONSABILITÉ DE REDDITION DE COMPTE ANNUELLE DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et tous les renseignements contenus dans le présent *Rapport annuel* sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Au besoin, la direction a produit des estimations et des jugements éclairés, conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités de gestion à l'égard des états financiers par l'entremise de son comité de vérification et de gestion des risques, entièrement composé d'administrateurs qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la Société. Ce comité examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité se réunit de temps en temps avec la direction et les vérificateurs internes et externes.

Afin d'assumer ses responsabilités, la direction maintient un système approprié de contrôle interne qui lui permet de s'estimer fondée à croire que les états financiers consolidés qu'elle produit sont pertinents et fiables et que la protection des actifs de la Société est suffisante. La Société est dotée d'une équipe de vérificateurs internes chargés d'examiner continuellement les mesures de contrôle internes et de veiller à leur application. Les rapports préparés par les vérificateurs internes sont examinés par le comité. Les vérificateurs internes jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Grant Thornton LLP et KPMG LLP, vérificateurs indépendants nommés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de vérification et de gestion des risques, ont examiné les états financiers consolidés. Leur rapport précise la portée de leur examen ainsi que leur avis concernant les états financiers consolidés. Les vérificateurs indépendants jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Duncan Brown
Président-directeur général
Le 18 mai 2005

E.T. Dalton, CA
Vice-président principal
Optimisation commerciale
Le 18 mai 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administration de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et au ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario au 31 mars 2005 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie, de l'évolution de la somme à payer à la province de l'Ontario et de l'avoir en immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG LLP
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 18 mai 2005

Grant Thornton LLP
Comptables agréés
Sault Ste. Marie, Canada
Le 18 mai 2005

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 2)	603 300 $	560 193 $
Débiteurs	42 150	49 641
Somme à recevoir de Falls Management Company (note 8)	3 665	4 334
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	–	1 432
Charges payées d'avance et autres	61 897	50 529
Tranche des prêts échéant à moins d'un an (note 4)	8 135	10 006
	719 147	676 135
Frais de démarrage et charges reportées (note 3)	16 834	21 218
Prêts (note 4)	37 144	41 884
Immobilisations (note 5)	2 235 431	1 548 157
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning (note 6)	17 221	18 303
Espèces et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations (note 7)	116 776	88 603
	3 142 553 $	2 394 300 $
Passif et avoir		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	278 593 $	256 323 $
Somme à payer aux exploitants (note 8)	45 624	32 298
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning (note 8)	1 398	1 205
Somme à payer au gouvernement du Canada	9 655	–
Produits reportés	18 040	15 410
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	168 898	33 271
	522 208	338 507
Somme à payer aux Premières nations (note 7)	116 776	88 603
Dette à long terme (note 9)	642 462	125 871
Avoir		
Somme à payer à la province de l'Ontario	218 203	252 827
Réserves (note 2)	218 834	199 478
Avoir en immobilisations	1 424 070	1 389 014
	1 861 107	1 841 319
	3 142 553 $	2 394 300 $

Engagements (notes 4, 8 et 10)

Éventualités (note 11)

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil,

Timothy Reid
président du conseil

Louis E. Panontin
Louis E. Panontin, administrateur

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
Produits		
Loteries et bingo	2 333 934 $	2 276 530 $
Casinos commerciaux	1 572 901	1 497 482
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 947 220	1 956 058
	5 854 055	**5 730 070**
Frais d'exploitation		
Loteries et bingo	1 652 525	1 630 341
Casinos commerciaux	1 446 188	1 252 213
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 028 740	1 020 474
	4 127 453	**3 903 028**
Produits avant les éléments suivants	**1 726 602**	**1 827 042**
Intérêts et autres produits	25 214	25 778
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	(31 472)	(11 577)
Gain de change	19 623	16 409
Bénéfice net	**1 739 967 $**	**1 857 652 $**

Information sectorielle (note 12)

Voir les notes complémentaires.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
Provenance (utilisation) des espèces :		
Exploitation		
Bénéfice net	1 739 967 $	1 857 652 $
Amortissement des immobilisations	203 455	148 274
Amortissement des éléments autres que les immobilisations	16 339	13 934
Perte sur la cession d'immobilisations	148	1 128
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	7 491	(2 810)
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	1 432	(264)
Charges payées d'avance et autres	(11 368)	2 529
Créditeurs et charges à payer	22 270	(7 816)
Somme à payer aux exploitants	13 326	(5 728)
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning	193	(3 679)
Somme à payer au gouvernement du Canada	9 655	–
Produits reportés	2 630	830
	2 005 538	2 004 050
Financement		
Augmentation de la dette à long terme	794 000	7 757
Remboursements de la dette à long terme	(141 781)	(23 377)
	652 219	(15 620)
Investissement		
Somme à recevoir de Falls Management Company	669	(4 334)
Frais de démarrage et charges reportées	(10 873)	(5 695)
Émission de prêts	(3 088)	(30 513)
Remboursement de prêts	9 699	8 896
Dépenses en immobilisations	(894 035)	(265 153)
Produit tiré de la cession d'immobilisations	3 158	1 822
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning	–	(69)
	(894 470)	(295 046)
Autres		
Versements à la province de l'Ontario	(1 628 746)	(1 553 486)
Distributions aux Premières nations	(101 089)	(71 820)
Augmentation de la somme à payer aux Premières nations	9 655	(6 900)
	(1 720 180)	(1 632 206)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	43 107	61 178
Espèces et quasi-espèces, au début	560 193	499 015
Espèces et quasi-espèces, à la fin de l'exercice	**603 300 $**	**560 193 $**
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts encaissés au comptant	10 142 $	10 780 $
Intérêts versés au comptant	33 648	10 344

Voir les notes complémentaires

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SOMME À PAYER À LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
Bénéfice net	1 739 967 $	1 857 652 $
Ajouter (déduire)		
Dépenses en immobilisations, montant net	(890 730)	(262 202)
Amortissement des immobilisations	203 455	148 274
Remboursements de la dette à long terme	(141 781)	(23 377)
Augmentation de la dette à long terme	794 000	7 757
Distributions aux Premières nations	(91 434)	(78 720)
Virements aux réserves, montant net		
Remplacement des immobilisations	(8 388)	(22 719)
Exploitation	(8 419)	(4 530)
Primes de départ	(2 548)	(2 608)
	(145 845)	(238 125)
Montant à payer pour l'exercice considéré	1 594 122	1 619 527
Versements à la province de l'Ontario	(1 628 746)	(1 553 486)
Montant à payer moins les versements	(34 624)	66 041
Somme à payer à la province de l'Ontario, au début	252 827	186 786
Somme à payer à la province de l'Ontario, à la fin de l'exercice	**218 203 $**	**252 827 $**

Voir les notes complémentaires.

AVOIR CONSOLIDÉ EN IMMOBILISATIONS

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde, au début de l'exercice	1 389 014 $	1 259 466 $
Dépenses en immobilisations, montant net	890 730	262 202
Amortissement des immobilisations	(203 455)	(148 274)
Remboursements de la dette à long terme	141 781	23 377
Augmentation de la dette à long terme	(794 000)	(7 757)
Solde, à la fin de l'exercice	**1 424 070 $**	**1 389 014 $**

Voir les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2005. (Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la Société) a été constituée sans capital-actions le 1er avril 2000 en vertu de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. La Société est une société de la Couronne du gouvernement de l'Ontario et elle est responsable de la gestion des jeux de loterie, de cinq casinos de bienfaisance, des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, de seize salles de machines à sous dans les hippodromes et de quatre casinos commerciaux dans la province de l'Ontario.

La Société a conclu des contrats d'exploitation avec *Windsor Casino Limited*, *CHC Casinos Canada Limited*, *Falls Management Company* et *Great Blue Heron Gaming Company* pour l'exploitation respectivement du Casino Windsor, du Casino Rama, du Casino Niagara, du Niagara Fallsview Casino Resort et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

Casino Rama est situé sur les terres de la réserve de la Première nation des Chippewas de Mnjikaning. En vertu de la convention de revenu de Casino Rama en date du 9 juin 2000, les Premières nations de l'Ontario ont droit aux produits nets continus, conformément à la définition de la convention, du Casino Rama. À la liquidation des activités, les Premières nations de l'Ontario auront droit aux produits nets provenant de la cession des biens meubles, conformément à la définition de la convention, ainsi qu'aux bénéfices non distribués restants. De plus, en vertu des dispositions d'un bail de 25 ans (échéant en mars 2021) conclu entre la Société et Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, la Société devra, à la liquidation des activités du casino, céder au bailleur, Casino Rama Inc., les terrains et toutes les améliorations, sauf les produits provenant de la cession du mobilier, des agencements et du matériel pour les jeux de casinos, auxquels les Premières nations de l'Ontario ont droit. Ces produits seront versés aux Premières nations de l'Ontario conformément à la convention de revenu de Casino Rama.

Les actifs, les passifs et les activités des installations des machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino sont compris dans les présents états financiers. Les résultats d'exploitation sont intégrés aux résultats des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Les présents états financiers ne présentent pas les résultats des autres activités menées au casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit *Ontario Gaming Assets Corporation* et *OLC Services Limited*. Ces filiales ont été créées pour faire l'acquisition des immobilisations, lesquelles sont louées à la société mère, au coût.

De plus, les états financiers consolidés incluent la situation financière et les résultats d'exploitation des casinos commerciaux Casino Windsor, Casino Rama, Casino Niagara et Niagara Fallsview Casino Resort (Fallsview), et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

b) Constatation des produits

Les produits provenant des jeux de loterie, dont les résultats sont déterminés par un tirage, sont constatés au moment du tirage. Les produits des tirages ultérieurs sont reportés et sont constatés au moment du tirage. Les produits provenant des jeux INSTANT sont constatés lorsque le détaillant active les billets pour le jeu. Les produits provenant des jeux de loteries sportives et de bingo sont constatés lorsque le billet/la bande est vendu au client. Les billets émis à titre de billets gratuits gagnés ne sont pas comptabilisés comme des produits.

Les produits des jeux provenant de l'exploitation des machines à sous et des jeux de table représentent le montant gagné net des activités de jeu, lequel correspond à l'écart entre les montants reçus des joueurs et les montants payés à ces joueurs.

Les produits ne provenant pas des jeux, qui comprennent les produits tirés de l'hôtellerie, de la nourriture et des boissons, du centre de divertissement ainsi que d'autres services, sont constatés au moment où les services sont rendus aux clients. La valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons et des autres services offerts gratuitement aux clients est également comprise dans les produits.

c) Ristournes promotionnelles

Les ristournes promotionnelles comprennent la valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons et des autres biens et services offerts gratuitement aux clients. Les clubs de joueurs des casinos et des salles de machines à sous permettent aux clients de gagner des points en fonction du volume de jeu. Ces points sont comptabilisés à titre de passif en fonction des échanges prévus, et sont échangeables contre des biens et services gratuits ou des rabais en espèces. La valeur des points est ajoutée aux ristournes promotionnelles à mesure qu'ils sont gagnés.

Les ristournes promotionnelles comprennent également la valeur de détail des coupons (hôtel, nourriture et boissons et autres biens et services) et des autres incitatifs remis aux clients en échange de ces coupons. La valeur de détail de ces coupons est comprise dans les produits.

Les coûts estimatifs associés à ces ristournes promotionnelles ont été passés en charges dans les états des résultats consolidés.

d) Espèces et quasi-espèces

Les quasi-espèces sont définies comme des placements liquides dont l'échéance au moment de l'acquisition est inférieure à 90 jours.

e) Frais de démarrage et charges reportées

Certaines dépenses, comprenant les frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour l'aménagement et l'ouverture d'établissements de jeux sont reportées et amorties sur une période de trois ans à partir de l'ouverture de l'établissement.

Les dépenses, qui comprennent les frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour l'élaboration d'un système informatique de gestion sont reportées et amorties sur une période ne dépassant pas cinq ans. Les autres charges reportées, engagées à la suite du financement de la construction des installations pour les Chippewas de Mnjikaning, sont amorties sur la durée de la dette en question.

f) Immobilisations

Les principales dépenses en immobilisations ayant une durée d'utilisation qui s'étend au-delà de l'exercice considéré sont capitalisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon les périodes suivantes :

Bâtiments	10 à 50 ans
Mobilier et agencements	2 à 10 ans
Améliorations locatives	4 à 14 ans
Matériel pour les jeux de loterie	3 à 7 ans
Actifs des casinos et des salles de machines à sous dans les hippodromes	2 à 10 ans

Les immobilisations sont amorties une fois qu'elles sont mises en exploitation.

Les constructions en cours et les actifs inutilisés sont comptabilisés au coût. Les coûts sont amortis à partir du moment où le projet en question est terminé. L'intérêt sur la dette contractée pour financer les acquisitions importantes d'immobilisations est capitalisé pendant la phase de construction. L'intérêt est calculé au taux applicable à la dette supplémentaire que la Société engage pour financer ces immobilisations. L'intérêt capitalisé est amorti sur la même période que celle du bien auquel il se rapporte.

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les frais de démarrage et les charges reportées, les apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning et les immobilisations, qui sont amortissables, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité des actifs destinés à être détenus et utilisés est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif aux flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation de l'actif, y compris les flux de trésorerie qui reviennent à la province de l'Ontario. Si la valeur comptable d'un actif excède ses flux de trésorerie futurs prévus, une charge de dépréciation est constatée équivalant au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa juste valeur. Un actif à long terme destiné à être vendu serait présenté de façon distincte au bilan et constaté à sa valeur comptable, ou à sa juste valeur moins les frais de vente si cette

dernière valeur est inférieure, et il ne serait plus amorti. Les actifs et les passifs d'un groupe cédé classés comme destinés à la vente seraient présentés de façon distincte dans les sections appropriées de l'actif et du passif du bilan consolidé.

Au 31 mars 2005 et au 31 mars 2004, il n'y avait aucune dépréciation de la valeur comptable de ces actifs.

h) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société constate la juste valeur d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comme passif dans l'exercice au cours duquel est engagée l'obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à long terme qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son exploitation normale. La Société constate également un actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie de l'actif. Suite à l'évaluation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, l'obligation est rajustée à la fin de chaque période afin de refléter l'écoulement du temps et les modifications aux flux de trésorerie futurs prévus sous-jacents à l'obligation.

Au 31 mars 2005, la Société a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'égard de certains établissements. Toutefois, la juste valeur de ces montants ne peut être établie à l'heure actuelle en raison du manque d'informations disponibles au sujet des dates de règlement de ces obligations. Par conséquent, aucun montant n'a été constaté aux présents états financiers consolidés.

i) Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning

Les apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning, qui comprennent principalement des fonds pour la construction d'un centre communautaire, d'un centre pour personnes âgées et de certaines infrastructures, sont amortis sur la durée du bail foncier de Casino Rama.

j) Conversion des comptes établis en devises

Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les postes des résultats consolidés sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change sont indiqués dans les résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils se produisent.

k) Instruments financiers dérivés

Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, est une des parties à certains instruments financiers dérivés, surtout des contrats de swap de taux d'intérêt, servant à gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur l'emprunt à terme non renouvelable (note 9). Casino Rama Inc. n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation. Selon la politique de la Société, elle désigne en bonne et due forme chaque instrument financier comme couverture d'un instrument d'emprunt bien identifié. Les instruments financiers dérivés sont efficaces comme couvertures, tant lors de leur mise en place que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant de capital (notionnel) et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions de l'instrument d'emprunt couvert.

Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers de la Société à la date de leur prise d'effet. Les paiements et encaissements en vertu des contrats de swap de taux d'intérêt sont constatés comme des rajustements à la dépense d'intérêts. Si la dette devait être éteinte avant l'échéance, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur le swap serait constaté dans les résultats consolidés au moment de l'extinction de la dette.

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été calculée en fonction de la conjoncture du marché à la fin de l'exercice, et appuyée par une cote d'une institution financière. La juste valeur représente le montant qui serait payé pour résilier ou remplacer les contrats. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu de résilier ni de remplacer des parties importantes de ces contrats.

l) Concentration du risque de crédit

La Société utilise des instruments financiers qui l'exposent à une concentration du risque de crédit. Ces instruments comprennent les quasi-espèces, les débiteurs et les prêts. Les quasi-espèces consistent en des dépôts auprès de grandes banques commerciales. Les débiteurs comprennent le crédit accordé aux détaillants de produits de loterie et aux clients des casinos commerciaux. Les prêts comprennent les prêts accordés aux exploitants d'hippodromes et aux municipalités. La Société effectue régulièrement des évaluations de crédit des détaillants, des clients, des exploitants d'hippodromes et des municipalités, et elle prévoit des provisions pour d'éventuelles créances irrécouvrables.

m) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, la somme à recevoir de *Falls Management Company*, la somme à recevoir du gouvernement du Canada ou à lui verser, les prêts, les espèces et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations, les créditeurs et charges à payer, la somme à payer aux exploitants, la somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning, la somme à payer aux Premières nations et les éléments du passif à long terme. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exclusion des prêts et des éléments du passif à long terme, se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments. La juste valeur des prêts se rapproche de la valeur comptable avant la provision pour pertes sur créances et elle est calculée en utilisant les flux monétaires futurs actualisés aux taux d'intérêt en vigueur pour des prêts similaires, en supposant que les emprunteurs aient la même solvabilité et que la période jusqu'à l'échéance soit la même. La juste valeur des éléments du passif à long terme se rapproche de la valeur comptable et elle est calculée en actualisant les flux monétaires futurs selon les taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

n) Garanties

La Société a adopté les dispositions de présentation d'information contenues dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'Institut Canadien des Comptables agréés « Informations à fournir sur les garanties ». La Société n'a pas de garanties nécessitant la présentation d'informations dans les présents états financiers

o) Estimations

Pour la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses quant aux montants déclarés d'actifs et de passifs et aux montants d'actifs et de passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi qu'aux montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les estimations importantes servent notamment à déterminer la valeur des reconnaissances de dettes, la valeur des stocks, la valeur des prêts en cours, la durée de vie de tous les biens amortissables, la possibilité de recouvrement des immobilisations, du passif au titre des lots non réclamés, de la provision pour les points gagnés dans le cadre de clubs de joueurs et de la dette non réglée sur les jetons. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent les montants ci-dessous, qui sont détenus dans des comptes distincts :

	2005	2004
Réserves		
Remplacement des immobilisations	117 792 $	109 404 $
Exploitation	74 109	65 689
Primes de départ	26 933	24 385
	218 834	199 478
Fonds déposés aux fins des lots	29 685	34 675
Prêt à terme	24 352	1 660
	272 871 $	235 813 $

La Société a créé des réserves liquides aux casinos commerciaux conformément à leurs contrats d'exploitation respectifs, pour les besoins suivants :

i) Réserve de remplacement des immobilisations, pour des acquisitions d'immobilisations autres que les réparations courantes ou les améliorations importantes;

ii) Réserve d'exploitation, pour respecter des obligations précises dans l'éventualité où les produits seraient insuffisants pour permettre de régler ces obligations;

iii) Réserve de primes de départ, pour respecter certaines obligations de la Société découlant du départ ou de la mise à pied d'employés d'un exploitant, dans l'éventualité où la Société mettrait fin aux activités de celui-ci.

Les fonds déposés aux fins des lots sont des fonds réservés qui représentent le montant estimatif brut des lots non réclamés, déduction faite des lots, qui selon l'avis de la direction, ne devraient pas être réclamés par les joueurs.

Les prêts à terme représentent les fonds affectés qui devaient être utilisés à des fins de construction au Niagara Fallsview Casino Resort et au Casino Rama.

Les espèces et quasi-espèces comprennent les dépôts bancaires à terme s'élevant à 69 876 000 $ (72 800 000 $ en 2004), portant intérêt à des taux variant de 2,35 % à 2,45 % (2,1 % à 2,15 % en 2004).

3. FRAIS DE DÉMARRAGE ET CHARGES REPORTÉES

	Coût	Amortissement cumulé	2005 Valeur comptable nette	2004 Valeur comptable nette
Frais de démarrage				
Casinos commerciaux	18 143 $	10 372 $	7 771 $	4 581
Casinos de bienfaisance et salles de de machines à sous dans les hippodromes	22 236	19 475	2 761	5 186
	40 379	29 847	10 532	9 767
Charges reportées	25 691	19 389	6 302	11 451
	66 070 $	49 236 $	16 834 $	21 218

4. PRÊTS

La Société a prêté et s'est engagée à prêter des fonds à des exploitants d'hippodromes pour leur permettre de rénover ou de construire des bâtiments afin d'accueillir les installations de machines à sous de la Société. Ces prêts sont garantis par des hypothèques et des ententes de garantie générale qui couvrent les actifs des exploitants des hippodromes. Ces prêts, qui portent intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel bancaire, sont remboursables sur des périodes de un à dix ans. Les remboursements, qui sont basés sur une formule convenue, consistent en retenues sur les commissions qui seraient autrement versées aux exploitants d'hippodromes. La Société a également prêté des fonds à des municipalités aux fins de l'amélioration des infrastructures. Les sommes seront récupérées à partir des commissions municipales qui seraient autrement versées.

Au 31 mars 2005, la Société doit remplir des engagements correspondant à un maximum de 10 400 000 $ envers l'exploitant d'un hippodrome et de 4 300 000 $ envers deux municipalités.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2005 Valeur comptable nette	2004 Valeur comptable nette
Terrains	133 752 $	– $	133 752 $	133 161 $
Bâtiments	1 378 916	95 066	1 283 850	571 966
Mobilier et agencements	536 401	325 643	210 758	164 866
Améliorations locatives	535 544	222 514	313 030	329 376
Matériel pour les jeux de loterie	161 868	63 278	98 590	88 939
Matériel pour les casinos et les salles de machines à sous dans les hippodromes	479 120	285 962	193 158	176 733
Construction en cours et actifs inutilisés	2 293	–	2 293	83 116
	3 227 894 $	992 463 $	2 235 431 $	1 548 157 $

Au cours de l'exercice, la Société a capitalisé des intérêts de 2 337 183 $ (1 496 631 $ en 2004).

6. APPORTS SOUS FORME D'ACTIFS AUX CHIPPEWAS DE MNJIKANING

	Coût	Amortissement cumulé	2005 Valeur comptable nette	2004 Valeur comptable nette
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning	32 337 $	15 116 $	17 221 $	18 303 $

7. ESPÈCES ET PLACEMENTS À COURT TERME DÉTENUS POUR LE COMPTE DES PREMIÈRES NATIONS

	2005	2004
Compte en banque distinct, au début de l'exercice	73 518 $	46 753 $
Distributions conservées dans un compte en banque distinct au cours de l'exercice	35 238	25 087
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	2 065	1 678
Compte en banque distinct, à la fin de l'exercice	110 821	73 518
Distributions courantes à payer aux Premières nations	5 955	15 085
	116 776 $	**88 603 $**

Le 9 juin 2000, la Société, les Premières nations de l'Ontario et la province de l'Ontario ont conclu une convention de revenu qui donne aux Premières nations de l'Ontario des droits sur les produits nets d'exploitation du Casino Rama, conformément à la définition de la convention. En vertu de cette entente, la Société est tenue de distribuer mensuellement les produits nets d'exploitation.

La Convention de revenu du Casino Rama stipule qu'à partir du 31 juillet 2001, la Société conservera 35 % des distributions nettes de Casino Rama dans un compte en banque distinct si la Société n'a pas reçu une directive conjointe des Chefs de l'Ontario et des Chippewas de Mnjikaning à l'égard d'une nouvelle formule de distribution des revenus. Au 31 mars 2005, la Société n'avait pas reçu cette directive et conserve 35 % des distributions nettes dans un compte en banque distinct portant intérêt. Cette affaire fait actuellement l'objet d'une poursuite entreprise par les Chippewas de Mnjikaning contre la province de l'Ontario et la Société. Jusqu'à ce que les tribunaux aient rendu un jugement, ou encore jusqu'à ce que les Chippewas de Mnjikaning et les Chefs de l'Ontario s'entendent sur une nouvelle formule de distribution des revenus, la Société est tenue de conserver ces fonds.

Le paiement lié aux distributions mensuelles de revenu net pour le mois de mars 2005 est compris dans les distributions aux Premières nations mentionnées ci-dessus.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

a) En vertu des conventions d'aménagement et d'exploitation de chacun des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, chaque exploitant a le droit de recevoir des honoraires correspondant à un pourcentage des produits bruts et à un pourcentage de la marge d'exploitation nette, au sens que donnent à ces expressions chacune des conventions d'aménagement et d'exploitation.

b) En vertu d'une convention d'aménagement et d'exploitation du Casino Rama, les Chippewas de Mnjikaning reçoivent des honoraires annuels de 4 500 000 $, rajustés en fonction de l'inflation, au titre des services d'exploitation continus. Au cours de l'exercice, la somme de 5 269 000 $ (5 170 000 $ en 2004) a été passée en charges. Des sommes supplémentaires de 6 506 000 $ (5 954 000 $ en 2004) ont été versées aux Chippewas de Mnjikaning au cours de l'exercice en rapport avec les services d'enlèvement de la neige, les services d'aqueduc et d'égout ainsi que les services d'urgence. De plus, en vertu d'un bail de dix ans expirant en juillet 2006, un loyer annuel de 530 000 $ (626 000 $ en 2004) pour la location de bureaux à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning, a été passé en charges au cours de l'exercice. Par ailleurs, en vertu d'un bail de huit ans expirant en juillet 2011, un loyer annuel de 313 000 $, rajusté en fonction de l'inflation, est payé pour la location d'entrepôts à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning. Au cours de l'exercice, la somme de 320 000 $ a été passée en charge (268 000 $ en 2004).

Le 30 avril 2002, une convention a été signée avec les Chippewas de Mnjikaning, selon laquelle la Société remboursera aux Chippewas de Mnjikaning 75 % du budget d'exploitation annuel du service d'incendies, en contrepartie de services de protection contre les incendies pour le complexe du casino. Ce montant est inclus dans les sommes supplémentaires versées aux Chippewas de Mnjikaning ci-dessus et il est défini dans la convention pour la période du 1er avril 2000 au 31 juillet 2011.

Les terrains utilisés pour les besoins du complexe Casino Rama sont loués par Casino Rama Inc. à Sa Majesté du chef du Canada, en vertu d'un bail de 25 ans, qui expire en mars 2021. Ce bail prévoit un loyer annuel de 3 500 000 $ rajusté chaque année pour tenir compte de l'inflation et payé aux Chippewas de Mnjikaning à même les produits de Casino Rama, conformément aux instructions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien agissant à titre de représentant de Sa Majesté la Reine. Au cours de l'exercice, la somme de 4 109 000 $ (4 081 000 $ en 2004) a été passée en charges. Dans le cadre d'une convention d'expansion, un loyer annuel supplémentaire de 1 700 000 $, rajusté annuellement pour tenir compte de l'inflation, doit être versé, et au cours de l'exercice, la somme de 1 845 000 $ (1 836 000 $ en 2004) a été passée en charges.

c) En vertu d'une convention d'aménagement et d'exploitation, la Première nation des Mississaugas de Scugog Island reçoit un montant équivalant à 5 % des produits bruts des installations des machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino en contrepartie des terrains fournis pour les installations de machines à sous. Au cours de l'exercice, la somme de 5 835 000 $ (5 173 000 $ en 2004) a été versée à la Première nation des Mississaugas de Scugog Island.

d) *Falls Management Company* (FMC) est le promoteur du Niagara Fallsview Casino Resort (Fallsview). Au 31 mars 2005, certains frais liés à l'aménagement de Fallsview ont été engagés par Casino Niagara. Ces frais ont été facturés à FMC et sont comptabilisés dans les états financiers comme étant exigibles auprès de *Falls Management Company*. Au cours de l'exercice, la somme de 25 076 000 $ (7 655 000 $ en 2004) a été versée à FMC au titre d'honoraires d'aménagement liés à la construction de Fallsview.

9. PASSIF À LONG TERME

	2005	2004
Emprunt à terme non renouvelable de Casino Rama	125 870 $	144 527 $
Emprunt de Niagara Fallsview Casino Resort	685 490	–
Passif lié à la construction de Niagara Fallsview	–	14 615
	811 360	159 142
Déduction faite de la tranche échéant à moins d'un an	168 898	33 271
	642 462 $	**125 871 $**

a) Casino Rama

En juin 2000, la Société a signé une convention d'agrandissement et de rénovation de Casino Rama. En vertu de cette convention, la responsabilité de l'aménagement, de la construction et du financement du projet d'agrandissement de Casino Rama incombe aux Chippewas de Mnjikaning. De plus, Casino Rama Inc., une filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, a signé une convention de prêt accordant une facilité de crédit à terme non renouvelable de 186 560 000 $ pour le projet. Dans le cadre de la convention d'aménagement et d'exploitation du Casino Rama, il faut notamment que le paiement de capital et des intérêts proviennent des produits bruts du Casino Rama et qu'il soit effectué en dix-neuf versements de capital de 4 664 000 $ à partir du 28 juin 2002, et en un versement final de 97 644 000 $.

La facilité de crédit porte intérêt à des taux variant du taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 1,5 %, selon les modalités de la facilité de crédit. Le taux préférentiel au 31 mars 2005 était de 4,25 % (4 % en 2004). Les intérêts versés au cours de l'exercice se sont élevés à 8 854 000 $ (10 324 000 $ en 2004). Un contrat de swap de taux d'intérêt, qui échoit le 30 juin 2007, a été conclu le 6 juillet 2000, sur un capital nominal original de référence de 125 100 000 $. Le solde en vertu de ce contrat s'élevait à 88 887 000 $ (102 055 000 $ en 2004) au 31 mars 2005. Ce contrat donne lieu à un taux fixe de 6,68 % sur le montant nominal de référence en cours. L'exposition au risque de taux d'intérêt se limite à l'écart net entre le taux d'emprunt variable et le taux fixe en vertu du contrat de swap, qui est d'environ 4 % au 31 mars 2005. Le taux des intérêts nets à recevoir ou à verser en vertu du contrat est établi chaque trimestre avec la contrepartie, laquelle est une banque à charte canadienne. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt, qui représente le montant à verser pour résilier ou remplacer le contrat au 31 mars 2005, est de 5 386 000 $ (9 780 000 $ en 2004). Les estimations de la juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt sont faites à un moment précis, selon les renseignements pertinents disponibles sur le marché et les renseignements sur les instruments financiers. De par leur nature, ces estimations sont subjectives et comportent des incertitudes et des questions de jugement importantes. Ces estimations ne peuvent donc pas être établies avec précision. Des modifications aux hypothèses pourraient avoir des incidences importantes sur les estimations.

Les fonds avancés en vertu de la facilité de crédit ont été garantis par certains actifs du Casino Rama.

b) Niagara Fallsview Casino Resort

En juin 2004, la Société a conclu une convention d'emprunt avec l'Office ontarien de financement (province de l'Ontario) pour l'acquisition du Niagara Fallsview Casino Resort auprès de *Falls Management Corporation*. Le solde de l'emprunt initial de 794 000 000 $ plus les intérêts, est remboursable sur une période de cinq ans. L'emprunt porte intérêt au taux annuel de 4,4 % et n'est pas garanti.

La Société a acquis *Fallsview de Falls Management Company* (FMC), le promoteur, en juin 2004 et elle a versé 769 745 000 $ à FMC. Ce nouvel établissement a ouvert ses portes au public le 10 juin 2004.

Les remboursements de capital au titre de l'emprunt devant être effectués au cours des cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

2006	168 898 $
2007	263 952
2008	163 764
2009	170 867
2010	43 879

10. ENGAGEMENTS

a) Obligations en vertu des contrats de location-exploitation

La Société a conclu plusieurs contrats de location pour des propriétés et du matériel. Les paiements minimaux exigibles s'établissent approximativement comme suit :

2006	16 942 $
2007	13 649
2008	10 328
2009	9 777
2010	9 136
	59 832
Par la suite	22 423
	82 255 $

b) Fournisseurs

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de matériel informatique et d'entretien, à effectuer les versements annuels approximatifs suivants :

2006	5 950 $
2007	5 385
2008	4 311
2009	47
	15 693 $

c) Casino Windsor

En ce qui a trait au Casino Windsor, de Windsor (Ontario), et en vertu d'une convention, la Société a convenu d'offrir à la ville de Windsor, à partir du 1er mai 1998, des paiements à rendement fixe sur 20 ans d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années et de 5 000 000 $ par année au cours des dix dernières années.

d) Niagara Fallsview Casino Resort

En ce qui a trait aux propriétés de Niagara Falls (Ontario), et en vertu d'une convention, la Société a convenu d'offrir à la Ville de Niagara Falls (la Ville), à partir du 7 décembre 2000, des paiements d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années, de 3 000 000 $ par année au cours des dix prochaines années et, par la suite, de 3 000 000 $ par année, rajusté selon l'indice des prix à la consommation, conformément à la définition de la convention. En outre, la Société est tenue de rembourser à la Ville la part de certains coûts d'infrastructure qui revient à la Société et qui s'élève à 3 770 000 $.

11. ÉVENTUALITÉS

a) En novembre 2003, l'*Ontario First Nations Limited Partnership* (le demandeur) a déposé une déclaration contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et la Première nation des Chippewas de Mnjikaning, à titre de parties défenderesses. Selon la déclaration, la province de l'Ontario aurait retenu illégalement 20 % des produits bruts du Casino Rama. Le demandeur réclame des dommages-intérêts correspondant à 20 % des produits bruts du Casino Rama depuis son entrée en exploitation jusqu'à la date du jugement, en plus des dommages-intérêts de 300 000 000 $. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers.

b) En novembre 2003, la Première nation des Chippewas de Mnjikaning (le demandeur/bénéficiaire) a déposé un avis de demande contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et *CHC Casinos Canada Limited*, à titre de parties défenderesses. Le demandeur prétend être le propriétaire en common law et le propriétaire bénéficiaire de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation du Casino Rama et exige que tous les montants de taxe de vente au détail payés ou accumulés relativement aux achats d'immobilisations soient remboursés. Le demandeur réclame des dommages-intérêts de 21 000 000 $ contre les parties défenderesses, à l'exclusion de *CHC Casinos Canada Limited*, et réclame que la propriété de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation du Casino Rama soit cédée au demandeur. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers.

c) À l'occasion, la Société est partie à diverses poursuites découlant du cours normal de ses activités. La Société est d'avis que l'issue de ces poursuites n'aura aucune incidence importante sur les présents états financiers. Les estimations, le cas échéant, sont comprises aux présents états financiers et s'il y a lieu, les montants des règlements supplémentaires ayant trait à ces éventualités seront passés en charges dans les résultats consolidés de l'exercice au cours duquel chaque règlement aura lieu.

12. INFORMATION SECTORIELLE

2005

	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Produits				
Loteries et Bingo	2 333 934 $	– $	– $	2 333 934 $
Machines à sous	–	1 176 316	1 927 407	3 103 723
Tables de jeu	–	423 837	62 914	486 751
Activités non liées au jeu	–	215 625	33 267	248 892
	2 333 934	1 815 778	2 023 588	6 173 300
Déduction faite des ristournes promotionnelles	–	242 877	76 368	319 245
	2 333 934	**1 572 901**	**1 947 220**	**5 854 055**
Frais d'exploitation				
Activités non liées au jeu	–	197 303	33 710	231 013
Activités liées au jeu et à la loterie	96 031	331 148	268 878	696 057
Lots des loteries	1 225 196	–	–	1 225 196
Commissions	164 219	–	376 669	540 888
Commercialisation et promotion	49 257	123 999	70 811	244 067
Honoraires des exploitants (note 8a)	–	76 678	6 847	83 525
Amortissement	23 705	116 634	79 455	219 794
Frais généraux et d'administration	36 570	101 372	72 319	210 261
Installations	–	136 983	60 424	197 407
Cotisation sur les gains (note 14)	–	319 958	23 281	343 239
Versements au gouvernement du Canada (note 15)	57 547	42 113	36 346	136 006
	1 652 525	**1 446 188**	**1 028 740**	**4 127 453**
Produits avant les éléments suivants	**681 409**	**126 713**	**918 480**	**1 726 602**
Intérêts et autres produits	3 989	13 059	8 166	25 214
Intérêts sur la dette à long terme	–	(31 472)	–	(31 472)
Gain (perte) de change	(3)	15 411	4 215	19 623
	3 986	(3 002)	12 381	13 365
Bénéfice net	**685 395 $**	**123 711 $**	**930 861 $**	**1 739 967 $**

2004

	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Produits				
Loteries et Bingo	2 276 530 $	– $	– $	2 276 530 $
Machines à sous	–	1 125 333	1 942 085	3 067 418
Tables de jeu	–	408 162	59 210	467 372
Activités non liées au jeu	–	172 358	29 617	201 975
	2 276 530	1 705 853	2 030 912	6 013 295
Déduction faite des ristournes promotionnelles	–	208 371	74 854	283 225
	2 276 530	**1 497 482**	**1 956 058**	**5 730 070**
Frais d'exploitation				
Activités non liées au jeu	–	152 528	29 988	182 516
Activités liées au jeu et à la loterie	100 641	306 373	259 873	666 887
Lots des loteries	1 220 881	–	–	1 220 881
Commissions	161 474	–	383 079	544 553
Commercialisation et promotion	43 248	125 048	79 519	247 815
Honoraires des exploitants (note 8a)	–	61 466	6 063	67 529
Amortissement	12 109	71 106	78 993	162 208
Frais généraux et d'administration	34 808	85 937	66 224	186 969
Installations	–	110 616	55 529	166 145
Cotisation sur les gains (note 14)	–	306 638	20 648	327 286
Versements au gouvernement du Canada (note 15)	57 180	32 501	40 558	130 239
	1 630 341	**1 252 213**	**1 020 474**	**3 903 028**
Produits avant les éléments suivants	**646 189**	**245 269**	**935 584**	**1 827 042**
Intérêts et autres produits	3 822	13 865	8 091	25 778
Intérêts sur la dette à long terme	–	(11 577)	–	(11 577)
Gain de change	9	13 890	2 510	16 409
	3 831	**16 178**	**10 601**	**30 610**
Bénéfice net	**650 020 $**	**261 447 $**	**946 185 $**	**1 857 652 $**

13. RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents et aux employés non permanents admissibles par l'intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et du fonds de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (le fonds de retraite du SEFPO) qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées établis par la province de l'Ontario. Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est inclus dans les cotisations de retraite effectuées par la Société à la CRFP et au fonds de retraite du SEFPO. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas de passif supplémentaire pour ces coûts futurs. La cotisation de la Société au cours de l'exercice s'est chiffrée à 16 529 000 $ (15 298 000 $ en 2004).

Les exploitants des casinos commerciaux ont établi des régimes de retraite à cotisations déterminées à l'intention de leurs employés. La charge de retraite de l'exercice s'est élevée à 18 934 000 $ (15 306 000 $ en 2004).

14. COTISATION SUR LES GAINS

La Société remet à la province de l'Ontario une cotisation équivalent à 20 % des produits du jeu tirés des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

15. VERSEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société a effectué les versements suivants au gouvernement du Canada :

	2005	2004
Versements au nom de la province de l'Ontario	23 717 $	23 212 $
Taxes sur les produits et services	112 289	107 027
	136 006 $	130 239 $

a) Versements au nom de la province de l'Ontario

Les sociétés des loteries provinciales effectuent des versements au gouvernement du Canada en vertu d'une entente intervenue en août 1979 entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Cette entente stipule que le gouvernement du Canada ne participera pas à la vente de billets de loterie.

b) Taxes sur les produits et les services

La Société, qui est inscrite à la taxe sur les produits et services (TPS), effectue des versements de TPS au gouvernement fédéral en vertu des règlements sur les jeux de hasard (TPS/TVH) de la *Loi sur la taxe d'accise*. La taxe nette de la Société au cours d'un exercice est calculée à l'aide de la taxe nette attribuable aux activités liées et non liées au jeu. La taxe nette attribuable aux activités liées au jeu a généré un fardeau fiscal de 14 % sur la majeure partie des frais taxables liés au jeu engagés par la Société. La taxe nette attribuable aux activités non liées au jeu se calcule de la même façon que pour les autres sociétés inscrites à la TPS au Canada.

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

RENDEMENT GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE

La Société a terminé son exercice financier avec des revenus bruts consolidés supérieurs à 6 milliards de dollars. Le bénéfice net total s'est établi à 1,7 milliard de dollars, soit un repli de 118 millions de dollars, ou six pour cent, par rapport à l'exercice précédent, attribuable principalement au fait que Niagara Fallsview Casino Resort, qui a ouvert ses portes le 10 juin 2004, n'a pas atteint les niveaux de revenus escomptés. Le renforcement des restrictions à la frontière et la vigueur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont continué de se répercuter sur nos établissements frontaliers.

REVENUS – COMPARAISON DES EXERCICES FINANCIERS 2005 ET 2004

La Société a terminé son exercice financier le 31 mars 2005 avec des revenus nets de 5,9 milliards de dollars, déduction faite des ristournes promotionnelles. Cette progression de 124 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient surtout à l'augmentation des revenus des casinos commerciaux combinée à la hausse des revenus des loteries. Les revenus ont été comptabilisés après déduction des coûts liés aux clubs de joueurs (programme de fidélisation permettant aux clients d'obtenir des points en fonction du volume de jeu) et des ristournes promotionnelles, qui incluent la valeur au détail des services d'hébergement, de la nourriture et des boissons, et des autres services offerts gratuitement aux clients.

Répartition des revenus pour l'exercice 2004-2005

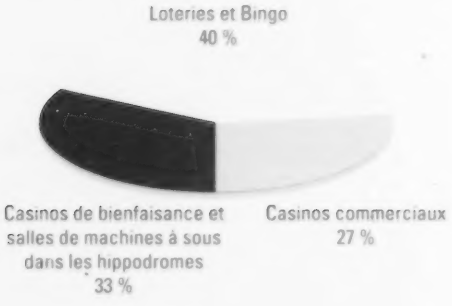

Loteries

Les loteries demeurent une source de revenus importante, comme en témoignent les revenus de 2,3 milliards de dollars de l'exercice 2004-2005, en hausse de 57 millions de dollars, ou 3 p. cent, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des loteries sont comptabilisés avant déduction des montants des lots. La croissance des revenus est largement attribuable au jeu de LOTTO 6/49 amélioré, lancé le 30 mai 2004. Les améliorations apportées au jeu et son nouveau prix de 2 $ ont contribué à l'augmentation des revenus. Par ailleurs, l'annulation de la saison de hockey professionnel a entraîné une baisse des revenus des loteries sportives d'environ 100 millions de dollars, ce qui a eu des répercussions de l'ordre de 30 millions de dollars sur les bénéfices nets. L'introduction des nouvelles options du jeu PRO*PICKS, incluant POOLS et PROPS, ainsi que l'introduction d'autres sports comme le golf et la course automobile, ont dans une certaine mesure atténué ces répercussions. Par contre, LOTTO SUPER 7 a accusé un recul de quelque 120 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison des gros lots moins élevés et du contrecoup du lancement du jeu de LOTTO 6/49 amélioré. Alors qu'il y avait eu quatre gros lots de 30 millions de dollars ou plus au cours de l'exercice 2003-2004, il n'y en a eu qu'un seul à l'exercice 2004-2005.

Casinos commerciaux

Aux casinos commerciaux, la tendance à la baisse des revenus des deux exercices précédents a été réprimée. Ainsi, les revenus des casinos commerciaux ont totalisé 1,6 milliard de dollars, en hausse de 75 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'ouverture de Niagara Fallsview Casino Resort (Fallsview) et les résultats remarquables de Casino Rama ont contribué à l'amélioration des revenus. Casino Niagara et Fallsview ont produit des revenus nets combinés de 634 millions de dollars par suite de l'ouverture de Fallsview. Ce montant est toutefois inférieur de 295 millions de dollars aux prévisions. Les revenus de Casino Windsor ont diminué de près de 100 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à la grève de 43 jours à cet établissement au début de l'exercice. Casino Windsor et les autres établissements frontaliers continuent de subir les effets négatifs des restrictions à la frontière et de la vigueur du dollar canadien. Au cours de l'exercice, le dollar américain s'est déprécié par rapport au dollar canadien, passant de 1,3113 $ au 31 mars 2004 à 1,2096 $ au 31 mars 2005. Les trois établissements frontaliers attirent une vaste clientèle américaine. Casino Rama a obtenu de bons résultats, affichant des revenus nets de 39 millions de dollars supérieurs à ceux de l'exercice 2003-2004, hausse qui tient en partie à ses programmes axés sur la fréquentation de l'établissement. La commercialisation des nouvelles installations non liées au jeu – un hôtel et un centre de divertissement – a fait de Casino Rama un établissement de jeu « destination ».

Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes

Les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes, incluant la salle de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, ont clôturé l'exercice avec des revenus de 1,9 milliard de dollars, ce qui représente une baisse de 9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les manques à gagner dans ce secteur s'expliquent par l'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans un certain nombre d'établissements et par la concurrence provenant des casinos de l'État de New York et de Niagara Fallsview Casino Resort. La première année complète d'activité de la salle de machines à sous de Grand River Raceway a atténué les répercussions générales de ces difficultés grâce à un apport de 22 millions de dollars aux revenus. La salle de machines à sous de l'hippodrome Windsor Racetrack a également attiré davantage de clients et augmenté ses revenus pendant la grève à Casino Windsor.

PROJECTIONS ET PLANS

L'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans certains établissements de jeu et l'interdiction de l'usage du tabac dans toute la province prévue pour mai 2006 devraient exercer une influence négative sur les revenus au cours de l'exercice 2005-2006. L'arrivée de nouveaux concurrents continuera également de menacer la part de marché de nos établissements frontaliers. Toutefois, la Société se prépare en explorant, à la fois, des façons d'accroître les revenus de manière responsable et de comprimer les coûts. Le projet le plus important de réaménagement est celui du Casino Windsor au coût de 400 millions de dollars, qui a été annoncé le 14 février 2005. Le projet porte sur l'expansion des installations non liées au jeu, ce qui comprend l'ajout d'un théâtre de 5 000 places, de 100 000 pieds carrés d'espace pour des congrès, d'une tour hôtelière de 400 chambres et de services de restauration et de boissons. Les installations devraient être fin prêtes pour l'exercice 2009. Ce projet permettra à Casino Windsor d'occuper une position concurrentielle dans le marché de Détroit - Windsor et l'aidera à augmenter sa part de marché.

À la fin de l'exercice financier, plusieurs projets avaient été amorcés en vue de l'exercice suivant. La Société appliquera des stratégies de repositionnement aux établissements de Niagara en plus d'avoir entrepris plusieurs projets pilotes à Casino Niagara en vue d'améliorer les revenus et la rentabilité. La construction de la salle de machines à sous commencera également à l'hippodrome Picov Raceway, l'avant-dernier établissement visé par le programme des salles de machines à sous dans les hippodromes. Des machines à sous perfectionnées remplaceront les anciennes et des appareils seront ajoutés à des salles de machines à sous et à des casinos de bienfaisance déjà existants dans le dessein d'augmenter les revenus et les profits.

Par ailleurs, la Société a mis sur pied une équipe spécialisée formée de cadres supérieurs et dirigée par un vice-président principal. Au cours de son mandat de deux ans, l'équipe examinera la structure et les méthodes de la Société dans une optique d'optimisation commerciale. Elle évaluera les pratiques et les structures commerciales en place et ciblera les occasions d'améliorer la viabilité à long terme, le rendement et l'efficacité.

DÉPENSES – COMPARAISON DES EXERCICES FINANCIERS 2005 ET 2004

Répartition des dépenses pour l'exercice 2004-2005

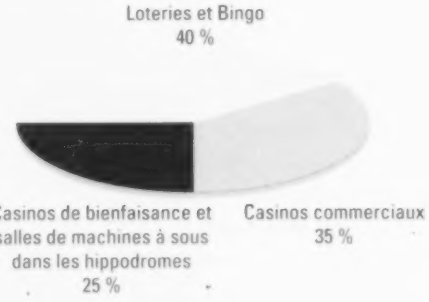

Dépenses non liées aux activités de jeu

Les dépenses non liées aux activités de jeu comprennent le coût des ristournes promotionnelles et des services comme les services de restauration, de boissons et hôteliers, de divertissement, de vestiaire et de voiturier fournis aux clients des casinos et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Ces dépenses non liées au jeu ont augmenté de 48 millions de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 231 millions de dollars. Cette hausse est directement attribuable à l'ouverture de Fallsview, qui dispense un large éventail de services non liés au jeu que n'offre pas Casino Niagara. Les installations non liées au jeu de Fallsview incluent un hôtel, un centre de divertissement, des commerces de détail, des services de restauration et de boissons, une chapelle pour mariage et un centre de santé.

Jeu et loterie

Les dépenses d'exploitation du jeu direct et des loteries se sont établies à 696 millions de dollars, soit une augmentation de 29 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique presque uniquement par les dépenses associées au nouvel établissement Fallsview ouvert depuis juin, ajoutant une période de 10 mois aux dépenses de l'exercice 2004-2005.

Lots de loterie

Au cours de l'exercice, les coûts liés aux lots de loterie se sont chiffrés à 1,2 milliard de dollars, soit une augmentation de 4 millions de dollars principalement attribuable à l'augmentation de 57 millions de dollars des revenus par rapport à l'exercice précédent. Les coûts liés aux lots de loterie varient également en fonction des revenus tirés des produits et du niveau des gros lots. Pendant l'exercice, les modifications les plus importantes ont porté sur LOTTO 6/49 et LOTTO SUPER 7. Le lancement du nouveau LOTTO 6/49 a mis fin aux gros lots minimums garantis. L'an dernier, le financement garanti de ces gros lots avait mobilisé un montant supplémentaire de 26 millions de dollars. Les gros lots bonis de LOTTO SUPER 7 ont également nécessité un financement supplémentaire moins élevé au cours de l'exercice 2004-2005, soit 29 millions de dollars de moins que l'exercice précédent.

Commissions

Les commissions, qui sont des frais versés aux détaillants de loterie, aux exploitants de salles de bingo, aux municipalités, aux propriétaires des hippodromes et aux propriétaires de chevaux, se sont élevées cette année à 541 millions de dollars, soit 4 millions de dollars de moins que l'exercice précédent. Cette diminution est liée à la réduction des revenus des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes.

Marketing et promotion

Les dépenses totales de marketing et de promotion se sont chiffrées à 244 millions de dollars, ce qui représente une faible diminution par rapport à 248 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette catégorie de dépenses englobe les coûts liés aux divertissements, aux navettes, à l'affichage, au publipostage, aux prix accessoires et aux articles promotionnels, les coûts de main-d'œuvre associés aux divers services de marketing et les frais de publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision. Les dépenses de marketing et de promotion, de 6 millions de dollars supérieures à celles de l'exercice précédent, ont servi à soutenir le lancement du nouveau jeu de LOTTO 6/49 et du jeu de ENCORE amélioré. Les dépenses de marketing et de promotion associées aux casinos de bienfaisance et aux salles de machines à sous dans les hippodromes se sont établies à 71 millions de dollars, soit une diminution de 9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable principalement aux mesures de compression des coûts. Les dépenses totales de marketing et de promotion consolidées des casinos commerciaux ont diminué de 1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, malgré l'ouverture de Fallsview. Les dépenses combinées des établissements de Niagara ont été supérieures de 2 millions de dollars aux dépenses du seul établissement en exploitation à l'exercice précédent. Cependant, cette augmentation a été plus que neutralisée par la diminution des dépenses de 6 millions de dollars à Casino Windsor résultant de la fermeture de cet établissement pendant la grève. À Casino Rama, les dépenses de marketing et de promotion ont été équivalentes à celles de l'exercice précédent.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation payées aux exploitants tiers des casinos commerciaux et de la salle de machines à sous du casino de bienfaisance de Great Blue Heron Charity Casino en vertu de leurs contrats respectifs ont totalisé 84 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Cette hausse est directement attribuable au contrat d'exploitation associé à l'ouverture de Fallsview. Les contrecoups de cette augmentation ont été quelque peu atténués par la diminution des dépenses à Casino Windsor, qui traduisent les effets de l'interruption de travail sur les revenus.

Amortissement

Pour l'exercice 2004-2005, l'amortissement s'est élevé à 220 millions de dollars, soit une augmentation de 58 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la période d'amortissement de 10 mois de Fallsview. L'amortissement des loteries est supérieur de 12 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de l'introduction des nouveaux terminaux de loterie, dont l'amortissement a été réalisé pour toute une année à l'exercice 2004-2005.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice se sont élevés à 210 millions de dollars, soit une hausse de 23 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Aux frais généraux et administratifs habituels, il faut ajouter le coût des services de soutien centralisés dispensés par Finances et Administration, Ressources humaines, Technologie de l'information, Services juridiques, Sécurité et Surveillance, Services à la haute direction et Vérification interne. L'augmentation globale découle principalement des dix mois d'activité de Fallsview et comprend des coûts de soutien similaires aux coûts énumérés précédemment, comme des dépenses supplémentaires au chapitre de la technologie de l'information et des ressources humaines.

Installations

Les dépenses liées aux installations incluent les coûts associés au maintien et à l'exploitation des casinos de bienfaisance, des casinos commerciaux et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Elles englobent également l'impôt foncier, les frais d'assurance et les coûts des aires communes dans les hippodromes. Le total des dépenses pour l'exercice 2004-2005 a atteint 197 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 31 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Même si cette augmentation tient principalement à l'arrivée de Fallsview, la hausse de 9 millions de dollars de l'impôt foncier des casinos commerciaux – consécutive à une modification de la méthode d'évaluation que la Société d'évaluation foncière des municipalités a introduite – a contribué à l'augmentation globale des dépenses totales dans cette catégorie.

Cotisation sur les gains

La cotisation sur les gains versée à la province de l'Ontario correspond à 20 p. cent des revenus de jeu de chaque casino commercial et de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino. L'augmentation de 16 millions de dollars découle de l'augmentation nette des revenus de jeu des casinos commerciaux.

Paiements versés au gouvernement du Canada

En vertu d'une entente entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada selon laquelle le gouvernement du Canada accepte de ne pas participer à la vente de billets de loterie, les paiements versés au gouvernement du Canada comprennent la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements effectués au nom de la province de l'Ontario. L'augmentation nette de 6 millions de dollars des paiements par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des paiements de la TPS, qui cadre avec l'augmentation des frais d'exploitation.

Intérêts et autres produits

Pour l'exercice, les intérêts et autres produits se sont élevés à 25 millions de dollars, ce qui équivaut à l'exercice précédent. Cette catégorie de revenus inclut les intérêts créditeurs, les revenus provenant des guichets automatiques et les commissions sur les cartes de crédit.

Charge d'intérêts sur la dette à long terme

La charge d'intérêt sur la dette à long terme s'établit à 31 millions de dollars, soit 20 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Cette catégorie représente les intérêts versés sur la dette contractée pour financer l'agrandissement de Casino Rama (centre de divertissement et hôtel) et le casino Fallsview. L'augmentation est directement liée à l'acquisition de Fallsview. Le 30 juin 2004, la Société a signé un accord de prêt de 794 millions de dollars avec l'Office ontarien de financement (province de l'Ontario) en vue du financement de Fallsview.

Gains de change

Les gains de change, qui proviennent surtout de l'achat et de la vente de dollars américains dans les établissements frontaliers, se sont chiffrés à 20 millions de dollars, ce qui représente une progression de 3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, l'ouverture de Fallsview ayant entraîné une augmentation du nombre total de clients américains.

GESTION DES RISQUES

La Société exerce une gestion stratégique des risques qui tient compte de l'objectif d'optimisation du rendement global pour les actionnaires, dans le respect d'un mandat en matière de jeu responsable. Le Comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration doit, en vertu de son rôle de surveillance, s'assurer que la Société cible et gère les risques. Ce comité est informé chaque trimestre de l'état de l'évaluation des risques et des plans d'actions de la Société.

La Société a entrepris l'élaboration d'un système de gestion des risques opérationnels (GRO) en février 2005. La GRO est une méthode structurée et intégrée appliquée à la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La première étape a porté sur l'établissement d'un processus continu d'identification et d'évaluation des risques clés. La Société a circonscrit ses risques clés importants parmi lesquels les restrictions à la frontière et la concurrence outre-frontière, la satisfaction des clients, les risques liés à la formation et au perfectionnement, et les risques liés à l'infrastructure technologique. La conception du système GRO, incluant les processus de gestion des risques, est maintenant terminée. Ces processus comportent des éléments comme la structure de régie, la politique en matière de risques, la tolérance des risques, les rôles et les responsabilités. La Société a en outre intégré les processus GRO au processus de planification stratégique. Au cours de l'exercice 2005-2006, la Société poursuivra le développement et la mise en place du système GRO.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les recettes générées par les activités pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 se sont élevées à 2 milliards de dollars, ce qui équivaut à l'exercice précédent. Un prêt bancaire garanti a en outre fourni les fonds ayant servi à l'acquisition du casino Fallsview du promoteur, *Falls Management Company* (FMC). Le solde du prêt initial de 794 millions de dollars est remboursable en cinq ans au taux d'intérêt annuel de 4,4 p. cent. Les fonds nets provenant du financement, après remboursement du prêt, s'élèvent à 652 millions de dollars pour l'exercice. Les investissements, qui incluent des acquisitions d'immobilisations et des activités de construction, se chiffrent à 894 millions de dollars, soit 599 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Le plus gros investissement de l'exercice a été l'acquisition de Fallsview le 30 juin 2004 au coût total de 770 millions de dollars, incluant les plans d'exécution subséquents. Les autres investissements importants incluent la mise en œuvre d'un programme de marchandisage chez les détaillants de loterie, le remplacement des présentoirs de plancher, des affiches et des présentoirs de comptoir pour les produits de loterie, le remplacement de machines à sous et l'installation de nouveaux terminaux de loterie supplémentaires.

Les paiements directs versés à la province se sont élevés à 1,6 milliard de dollars, en hausse de 75 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ces paiements correspondent au bénéfice net, redressé en fonction des besoins en fonds de roulement et des dépenses en immobilisations. Le tableau qui suit présente le sommaire des paiements en espèces versés à la province de l'Ontario au cours de l'exercice, à l'exclusion des remboursements du capital à l'Office ontarien de financement (OOF).

Paiements en espèces	**2005** (en millions $)	**2004** (en millions $)
Paiements directs à la province	1 629 $	1 553 $
Cotisation sur les gains	343	327
Intérêts sur le prêt de l'OOF (Fallsview)	23	–
Paiements directs en argent à la province	1 995 $	1 880 $

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

La Société continue de canaliser ses efforts vers la maximisation des ressources opérationnelles et l'optimisation des bénéfices. Les indicateurs de rendement clés aident à évaluer les dépenses essentielles par rapport aux revenus en vue d'atteindre ces objectifs.

	Exercice 2005	**Exercice 2004**
Marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement *		
Loteries et Bingo	63,8 %	62,4 %
Casinos commerciaux	32,1 %	37,6 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	50,7 %	51,3 %
Marketing en pourcentage des revenus de jeu **		
Loteries et Bingo	5,0 %	4,6 %
Casinos commerciaux	23,4 %	22,4 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	6,6 %	7,0 %
Rémunération en pourcentage du total des revenus ***		
Loteries et Bingo	2,2 %	2,3 %
Casinos commerciaux	28,4 %	27,3 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	15,6 %	14,4 %

* La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement est une mesure utilisée couramment dans le secteur du jeu.

** Les frais de marketing incluent les ristournes promotionnelles, les promotions, la publicité et la commercialisation de l'entreprise. Ces frais sont répartis en fonction des revenus de jeu. Les revenus de jeu incluent les revenus provenant des jeux de loterie et de bingo ainsi que des machines à sous et des tables de jeu, et ils excluent tous les revenus non liés au jeu.

*** La rémunération en pourcentage du total des revenus se calcule en divisant les coûts de main-d'œuvre et des avantages sociaux par le total des revenus.

Les indicateurs de marketing et de main-d'œuvre constituent des générateurs de coûts clés de la Société.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT ET DU BÉNÉFICE NET ÉNONCÉS À LA NOTE 12

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du bénéfice avant intérêts et amortissement et du bénéfice net, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires.

2005	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Bénéfice avant intérêts et amortissement	709 566 $.	592 462 $	1 030 743 $	2 332 771 $
Amortissement	(23 705)	(116 634)	(79 455)	(219 794)
Intérêts débiteurs	–	(31 472)	–	(31 472)
Cotisation sur les gains	–	(319 958)	(23 281)	(343 239)
Réaffectation des services de soutien et des activités interentreprises	(466)	(687)	2 854	1 701
Bénéfice net énoncé à la note 12	**685 395 $**	**123 711 $**	**930 861 $**	**1 739 967 $**
2004				
Bénéfice avant intérêts et amortissement	660 743 $	651 549 $	1 046 072 $	2 358 364 $
Amortissement	(12 109)	(71 106)	(78 993)	(162 208)
Intérêts débiteurs	–	(11 577)	–	(11 577)
Cotisation sur les gains	–	(306 638)	(20 648)	(327 286)
Réaffectation des services de soutien et des activités interentreprises	1 386	(781)	(246)	359
Bénéfice net énoncé à la note 12	**650 020 $**	**261 447 $**	**946 185 $**	**1 857 652 $**

RAPPROCHEMENT DU REVENU TOTAL ET DES REVENUS ÉNONCÉS À LA NOTE 12

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du revenu total et des revenus énoncés à la note 12, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires.

2005	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Revenu total	1 111 716 $	1 844 985 $	2 031 161 $	4 987 862 $
Lots des loteries	1 225 196	–	–	1 225 196
Intérêts et autres produits	(3 989)	(13 059)	(8 166)	(25 214)
Perte (gain) de change	3	(15 411)	(4 215)	(19 623)
Réaffectation des services de soutien	1 008	(737)	4 808	5 079
Revenus énoncés à la note 12	**2 333 934 $**	**1 815 778 $**	**2 023 588 $**	**6 173 300 $**
2004				
Revenu total	1 058 732 $	1 734 432 $	2 037 828 $	4 830 992 $
Lots des loteries	1 220 881	–	–	1 220 881
Intérêts et autres produits	(3 822)	(13 865)	(8 091)	(25 778)
Perte (gain) de change	(9)	(13 890)	(2 510)	(16 409)
Réaffectation des services de soutien	748	(824)	3 685	3 609
Revenus énoncés à la note 12	**2 276 530 $**	**1 705 853 $**	**2 030 912 $**	**6 013 295 $**

La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les loteries et le bingo pour l'exercice 2004-2005 s'est accrue par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des revenus, énoncée précédemment, combinée à un bénéfice net plus élevé. La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les casinos commerciaux s'est resserrée de façon significative, car la hausse des revenus attribuable à Fallsview n'a pas compensé l'augmentation des coûts d'exploitation des deux établissements de Niagara. La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes est légèrement plus étroite qu'à l'exercice précédent en raison du recul des revenus et des bénéfices nets par rapport à l'exercice 2003-2004.

Exprimés en pourcentage des revenus de jeu de loterie et de bingo, les coûts de marketing sont plus élevés que l'exercice précédent car les coûts de marketing globaux ont augmenté en raison, notamment, du lancement des nouveaux jeux de LOTTO 6/49 et de ENCORE. Pour les casinos commerciaux, les coûts de marketing exprimés en pourcentage des revenus de jeu se sont accrus par rapport à l'exercice précédent. Alors que les dépenses de marketing et de promotion des casinos commerciaux sont équivalentes à celles de l'exercice précédent, les ristournes promotionnelles ont augmenté, particulièrement à Casino Rama et à Niagara Fallsview Casino Resort, nouvellement ouvert. Les coûts de marketing des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison des mesures de compression des coûts.

Les coûts de main-d'œuvre des casinos commerciaux ont augmenté en raison principalement de l'arrivée de Fallsview. Même si le total des revenus des casinos commerciaux est plus élevé que l'exercice précédent, il n'a pas augmenté proportionnellement aux coûts de main-d'œuvre. Exprimée en pourcentage du total des revenus, la rémunération s'est accrue pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes. Cette hausse tient surtout à une année complète de coûts de main-d'œuvre à la salle de machines à sous de l'hippodrome Grand River Raceway et à la salle de machines à sous agrandie de l'hippodrome Western Fair Raceway.

En plus du suivi des indicateurs précédents, une analyse courante de la part de marché est effectuée à Casino Windsor et aux casinos de Niagara. La part de marché de Casino Windsor a rétréci depuis 1999 par suite de l'ouverture à Détroit de trois casinos en 17 mois, entre juillet 1999 et novembre 2000.

La concurrence avec des établissements de jeu de l'État de New York que doivent affronter les casinos de Niagara s'est fortement intensifiée au cours de l'exercice 2004-2005. Seneca Allegany Casino a ouvert ses portes en avril 2004, portant à quatre les casinos à service complet de l'État de New York établis dans la région du Niagara. En outre, quatre hippodromes de cet État sont dotés d'appareils de loterie vidéo et d'autres hippodromes devraient ouvrir en 2005. Alliés à la concurrence accrue, les problèmes liés à la frontière et la vigueur du dollar canadien continuent d'avoir un effet à la baisse sur le nombre de clients américains qui se rendent à ces établissements frontaliers.

HONORAIRES VERSÉS AUX VÉRIFICATEURS EXTERNES

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005, la Société a chargé ses vérificateurs indépendants Grant Thornton LLP, KPMG LLP et Ernst and Young LLP de dispenser des services dans les catégories énoncées ci-dessous et leur a versé les honoraires indiqués.

	Grant Thornton	KPMG	Ernst & Young	Exercice 2005 Total	Exercice 2004 Total
Services de vérification	231 301 $	582 490 $	22 427 $	836 218 $	867 792 $
Services de vérification connexes	127 020	138 575	–	265 595	81 190
Services fiscaux	–	49 455	–	49 455	165 530
Autres services	115 738	204 058	–	319 796	386 936
Total de tous les services	**474 059 $**	**974 578 $**	**22 427 $**	**1 471 064 $**	**1 501 448 $**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Timothy Reid, président du conseil

du 23 février 2004 au 22 février 2007

Perry Anglin

du 27 janvier 2005 au 26 janvier 2008

Cheryl Byrne

du 1er février 2001 au 1er août 2004

Ronald Fotheringham

du 25 août 2004 au 24 août 2007

Peter Philip Mercer

du 21 décembre 2004 au 20 décembre 2007

Lou Panontin

du 20 janvier 2003 au 19 janvier 2006

Nick Perpick

du 13 janvier 2002 au 12 janvier 2005

Gary Reinblatt

du 13 janvier 2002 au 12 janvier 2005

Michelle Samson-Doel

du 5 juillet 2004 au 4 juillet 2007

Ravi Shukla

du 23 janvier 2002 au 22 janvier 2005

Beverly Topping

du 5 juillet 2004 au 4 juillet 2007

Ontario Lottery and Gaming Corporation

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

4120, rue Yonge, bureau 420
Toronto (Ontario) M2P 2B8
(416) 224-1772

70, promenade Foster, bureau 800
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V2
(705) 946-6464

www.OLGC.ca

Ontario

Ministère de tutelle : Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique

Centre d'appels – Service de renseignements pour les consommateurs
1 800 387-0098
ATS 1 800 563-5357
La Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique
1 888 230-3505

ISSN 1499 4895

This *Annual Report* is also available in English by calling 1 800 387-0098